

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE **SONATRACH DÉVOILE SA «STRATÉGIE CLIMAT»**



Le groupe Sonatrach intensifie ses investissements pour réduire ses émissions en gaz à effet de serre. Toute une stratégie est mise en place, en effet, pour atteindre les objectifs fixés par le groupe, et, notamment, la concrétisation des engagements de l'Algérie qui a ratifié les Accords de Paris sur le climat, soit, réduire le torchage de gaz à 1% d'ici 2030, par rapport au volume total de production des hydrocarbures.

Lire en page 3

MONDE

Soutien de la France au prétendu plan d'autonomie marocain

UNE VIOLATION DE LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE



Le soutien apporté par la France au prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental constitue "une violation flagrante de la légalité internationale" et "sapera" les efforts de l'ONU visant à organiser un référendum d'autodétermination, ont affirmé dimanche des associations espagnole et britannique de soutien au peuple sahraoui.

Lire en page 10

DANS UN HÔPITAL DANS LE NORD DE GHAZA

Une mission médicale algérienne réalise 250 opérations chirurgicales

P2

STABILITÉ DES PRIX DU CAFÉ
L'UGCAA s'engage à plafonner les marges bénéficiaires

P4

RÉGIONS

GHARDAÏA

Plus de 55.000 quintaux de céréales engrangés

P6



Dans un hôpital dans le nord de Ghaza Une mission médicale algérienne réalise 250 opérations chirurgicales



Une mission médicale composée de 13 chirurgiens, envoyée dans les territoires palestiniens dans le cadre d'une initiative du bureau d'Oran de l'Association des Oulémas musulmans algériens, a pu réaliser 250 opérations chirurgicales et des centaines de consultations au niveau de l'hôpital indonésien situé dans le nord de Ghaza, en Palestine, a indiqué le chef de la délégation médicale, le Dr Baradei Mebarek.

Baradei, également chef du bureau d'Oran de

l'Association des Oulémas musulmans algériens et membre national de l'International Relief Committee, a déclaré à l'APS que la mission a rejoint Ghaza, le 1er juillet, avant de rentrer au pays, le 25 juillet, précisant qu'elle est composée de 13 chirurgiens de diverses spécialités originaires d'Oran et d'autres wilayas.

Malgré les conditions difficiles et les risques encourus, M. Baradei a estimé que " la mission a été un succès ", considérant qu'il s'agit de l'expression du soutien du peuple algérien au peuple palestinien frère et une confirmation de la position de l'Etat algérien, qui soutient les causes

justes et appuie les populations vulnérables.

La même source a ajouté que la délégation algérienne a décidé de se porter volontaire et de prendre en charge elle-même les frais de voyage et d'hébergement, en signe de solidarité avec les frères palestiniens.

Baradei a indiqué que cette mission ne sera pas la dernière, puisque l'Association des Oulémas musulmans algériens compte en organiser d'autres.

Concernant les dons, il a souligné que la même association veille à les faire parvenir aux territoires palestiniens.

Présidentielle La Cour constitutionnelle destinataire de 5 recours jusqu'à présent

La Cour constitutionnelle a reçu depuis l'annonce, jeudi, par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) des dossiers de candidature acceptés pour la présidentielle du 7 septembre, cinq (5) recours introduits par des prétendants à la candidature, dont les dossiers ont été rejetés, a indiqué dimanche cette instance.

L'opération de réception des recours des prétendants à la candidature à la présidentielle du 7 septembre, dont les dossiers ont été rejetés par l'ANIE, se poursuit, a affirmé le directeur général par intérim des affaires juridiques et de la justice constitutionnelle, M. Ahmed Ibrahim Boukhari, qui a précisé que "cinq (5) recours ont été enregistrés jusqu'à présent".

"Un recours a été déposé aujourd'hui dimanche et sera examiné à l'instar des autres dossiers déposés par les prétendants à la candidature, lesquels ont été rejetés par l'Autorité nationale indépendante des élections", a-t-il ajouté.

Pour rappel, trois (3) candidats, parmi 16 prétendants, ont rempli les conditions contenues dans la loi organique relative au régime électoral. Il s'agit du candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelaali Hassani Cherif, le candidat du Front des forces socialistes (FFS), M. Youcef Aouchiche et le candidat M. Abdelmadjid Tebboune.

Algérie-Mauritanie Le président de la République reçoit un appel téléphonique de son homologue mauritanien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, un appel téléphonique de son frère le président de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lors duquel ils ont évoqué les relations fraternelles liant les deux pays et les moyens de les renforcer, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère le président de la République islamique de Mauritanie, pays frère, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lors duquel ils ont évoqué les relations fraternelles liant les deux pays et les moyens de les renforcer dans tous les domaines au service des intérêts des peuples algérien et mauritanien", lit-on dans le communiqué.

Tipasa Démantèlement de deux réseaux de passeurs

Deux réseaux criminels spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer ont été démantelés et 21 personnes ont été arrêtées le week-end dernier par les services de la police de Tipasa en coordination avec les garde-côtes, a indiqué dimanche un communiqué de la sûreté de wilaya.

Il s'agit, selon la même source, de la mise en échec de deux tentatives distinctes d'émigration clandestine par mer, le week-end dernier, avec l'arrestation de 21 personnes sur les façades maritimes de Bou Ismail et Tipasa, dans le cadre de la coordination des efforts entre la police et les garde-côtes, sous la supervision du parquet territorialement compétent.

La première opération a été réalisée par la brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra de la ville côtière de Bou Ismail, en

coordination avec la brigade maritime des garde-côtes de Bouharroune qui ont arrêté 15 individus, dont trois (3) suspects d'être impliqués dans l'organisation de traversées clandestines par mer.

Les mêmes services ont saisi, à l'occasion, des moyens de navigation et un montant en devise estimé à 1.730 euros, selon le même communiqué.

La deuxième opération traitée par le service de la police judiciaire de la façade maritime de Tipasa en coordination avec la brigade des garde-côtes, a permis l'arrestation de six (6) personnes sur le point de quitter illégalement le territoire national, dont deux organisateurs de l'opération, est-il ajouté dans le même document.

Les suspects ont été déférés devant le parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué de la sûreté de wilaya de Tipasa.

Khenchela Les travaux de réalisation de 1.500 LPL bientôt lancés

La construction de 1.500 Logements publics locatifs (LPL), inscrits au titre du programme de l'année 2024, sera "bientôt" entamée, a indiqué, hier, lundi, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Riad Abdelaziz. Le lancement des travaux sera effectué "au cours des mois d'août et de septembre prochains" à travers 11 communes de la wilaya de Khenchela, "après l'identification par les services de l'OPGI des entreprises chargées de la réalisation, et le choix des terrains devant accueillir cet important quota", a indiqué le même responsable à l'APS.

Abdelaziz a également précisé, à ce propos, que cet ensemble de logements est prévu dans les communes de Khenchela (600 unités), de Kaïa (150), d'El Mahmel (130), de Chechar et

d'Ouled Rechache (240), de Bouhmama et d'El Hamma (200), de Baghaï et de Taouziat (100), d'Ensigna et de Tamza (80).

Ajoutant que l'enveloppe financière allouée à ce projet de 1.500 LPL, y compris les VRD (voirie et réseaux divers), est estimée à 5,25 milliards de dinars, le même responsable a indiqué que les délais de réalisation de cet ensemble de logements varient "entre 14 et 18 mois".

Pour rappel, plus de 4.300 logements relevant des différentes formules d'habitat ont été distribués dans la wilaya de Khenchela au cours du mois de juillet en cours, dont 1.978 LPL et 559 logements promotionnels aidés (LPA), en plus de 1.500 aides à l'habitat rural et 300 lots de terrain à bâtir dans le cadre des lotissements sociaux.

Réduction de l'empreinte carbone

Sonatrach dévoile sa « stratégie climat »

Le groupe Sonatrach intensifie ses investissements pour réduire ses émissions en gaz à effet de serre. Toute une stratégie est mise en place, en effet, pour atteindre les objectifs fixés par le groupe, et, notamment, la concrétisation des engagements de l'Algérie qui a ratifié les Accords de Paris sur le climat, soit, réduire le torchage de gaz à 1% d'ici 2030, par rapport au volume total de production des hydrocarbures.



Par Akrem R.

En effet, grâce aux efforts du groupe, le volume de torchage de gaz amorce une tendance baissière depuis 2020. Il est en recul de 28%, soit, une diminution de 1 milliard de mètres cubes. « Cette tendance baissière sera maintenue par des projets qui font des récupérations de ces gaz au niveau de l'amont pétrolier ainsi qu'au niveau l'activité LQS qui sont les principaux émetteurs du domaine pétrolier - pour ainsi honorer notre engagement », a assuré Abdelkrim Ouamer, directeur central HSE (hygiène, sécurité et environnement) à Sonatrach. Selon les chiffres présentés par ce responsable de Sonatrach, les volumes de torchage de gaz sont passés de 3 milliards mètres cubes en 2020 à 2,7 milliards m³, soit, une réduction de 28%, équivalent à une réduction de 1,6 milliard. Il a ainsi indiqué que le volume de torchage est passé dans l'amont pétrolier de 3,34% à 1,92%. Quant aux activités LQS « on est passé de 1,81% en 2020 à 1,21% en 202 », affirme-t-il. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, « Chaîne III », Ouamer a affirmé que « l'Algérie s'est investie efficacement et durablement, voilà déjà trois décennies de cela, et s'est inscrite ainsi très tôt, de par son processus de réduction des émissions, au débat mondial sur le climat.

étant indexé par les différents rapports, le secteur énergétique

contribue le plus aux émissions carbone au monde, à hauteur de 73%, note-t-il, expliquant qu'à Sonatrach, « nous sommes convaincus que le gaz a un avenir dans la transition énergétique, lancée en Algérie, tout en s'assurant que ce gaz est produit dans des conditions garantissant le respect de l'environnement ».

Il s'agit, selon l'intervenant, particulièrement de la réduction de différentes émissions telles que le CO₂ et le méthane, outre, le fait d'aller vers des opérations de consommation/compensation pour atténuer les effets de ces émissions sur l'environnement.

Dans le détail, la stratégie de Sonatrach obéit, selon lui, à une « gouvernance climat » au sein de l'entreprise, rappelant que cette gouvernance se traduit par « la manière dont sont gérés les risques climatiques à travers toute la chaîne de valeur de Sonatrach », et ce, depuis l'amont pétrolier jusqu'à la commercialisation.

Donc, il y a, explique le directeur HSE du groupe pétrolier, des leviers à écarter, dont les principaux identifiés sont la réduction des émissions fugitives, y compris le torchage, l'efficacité énergétique et la compensation de tout ce qui est consommation.

L'objectif, in fine, est, d'après le même responsable, d'atteindre un équilibre entre nos émissions à l'horizon 2050. « Nous avons déjà des engagements tel que la réduction de torchage à raison de -1%, pour l'Algérie,

et notre adhésion à l'initiative de la Banque Mondiale », dit-il. Revenant à la réduction de torchage, l'intervenant dit que « cela ne date pas d'hier. Il remonte à trente ans depuis que Sonatrach s'y est investie. Des solutions technologiques et pétrolières sont apportées par le groupe pour réduire les volumes de torchage de gaz. « Nous travaillons avec conviction pour réduire les émissions du gaz, en récupérant toutes les molécules torchées. Des solutions technologiques sont adoptées à cet effet », souligne-t-il, indiquant que l'investissement dans la réduction des volumes de torchage est « rentable ».

L'Algérie n'est pas un pays pollueur

Le même responsable a annoncé qu'une étude est en cours de réalisation pour éviter les pertes au niveau des installations du GNL. Une autre étude

sera également réalisée pour identifier les sources des émissions du méthane au niveau des activités LQS. En clair, Sonatrach qui reste un fournisseur fiable en gaz, veut maintenir sa place de leader dans la région, en développant et adoptant de nouvelles solutions pour décarboner ses activités et honorer ses engagements à l'international, en termes de respect de l'environnement. « Bien que nous ne sommes pas vraiment un pays pollueur, avec seulement 0,4% des émissions mondiales, notre pays adhère aux efforts de la planète pour éviter la pollution et surtout protéger nos parts sur le marché international », précise-t-il.

Un programme pilote de plantation de 10 millions d'arbustes

D'ailleurs, dans sa feuille de route de transition énergétique, Sonatrach veut réduire ses

fuites fugitives à zéro méthane à l'horizon à 2030 et également intégrer les EnR dans le processus de production (production d'hydrogène vert, autoconsommation en énergie des sites de production).

Par ailleurs, Sonatrach travaille également sur un ambitieux projet pour la séquestration du carbone d'une manière naturelle, à travers un projet pilote de plantation de 10 millions d'arbustes sur une superficie comprise entre 10.000 et 13.000 hectares, visant à réduire l'empreinte carbone.

Le directeur central HSE (hygiène, sécurité et environnement) à Sonatrach a expliqué que ce projet pilote s'inscrit dans le cadre de la stratégie climatique du groupe, qui prévoit, à terme, la plantation de plus de 420 millions d'arbres sur 560.000 hectares, avec un budget estimé à un (1) milliard de dollars.

Une étude de faisabilité sera conduite par la DGF pour identifier les essences d'arbres appropriées et sélectionner les sites de plantation au sein du domaine forestier national. Une partie de ce projet pilote sera intégrée au programme de relance du barrage vert, a précisé Ouamer.

En soulignant l'engagement de Sonatrach dans la lutte contre le changement climatique, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie, Ouamer a indiqué que le projet de plantation de plus de 400 millions d'arbustes vise également à créer des emplois. Ce projet a une dimension environnementale, visant à réduire les impacts des activités énergétiques sur l'environnement et à bénéficier des crédits carbone disponibles pour soutenir de telles initiatives, a-t-il ajouté. Il a, dans ce sens, soutenu que Sonatrach met en œuvre une « gouvernance climatique » basée sur des pratiques de gestion visant à minimiser l'impact de ses activités sur le climat et l'environnement.

A. R.

Pétrole

Le baril de Brent à plus de 81 dollars lundi à Londres

Les cours du pétrole restaient relativement stables, hier, lundi, où le baril du Brent de la mer du nord pour livraison en septembre, diminuait tout juste de 0,05% à 81,09 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, cédait 0,13%, à 77,06 dollars. Les cours du brut sont impactés par les perspectives de la demande de la Chine, première importatrice de pétrole mondiale, estiment des analystes. Mais les prix des deux réf-

rences du brut demeuraient "volatils suite aux événements survenus au Moyen-Orient ce week-end" et les craintes d'un embrasement militaire entre l'entité sioniste et le Hezbollah. Enfin, la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) mercredi, susceptible d'abaisser ses taux d'intérêt, pourrait contribuer à affaiblir le billet vert. Une telle décision pourrait favoriser les achats de brut, libellé dans cette devise.

R. E.

Stabilité des prix du café

L'UGCAA s'engage à plafonner les marges bénéficiaires

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) exprime, dans un communiqué, sa pleine disponibilité à contribuer aux efforts du Gouvernement visant à stabiliser les prix du café sur le marché national, notamment en s'engageant à plafonner les marges bénéficiaires.

L'UGCAA s'est dite "satisfaite des conclusions ayant sanctionné la réunion interministérielle, présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, consacrée à la prise de mesures nécessaires face à la hausse des prix mondiaux du café et à ses répercussions sur le marché local", se félicitant des "décisions et mesures judicieuses qui ont été prises à même de contribuer à la baisse des prix et au renforcement du pouvoir d'achat des citoyens", lit-on dans le communiqué. L'Union a également salué "la rapidité de la prise en charge des préoccupations des professionnels et de leur accompagnement", selon la même source. Dans ce cadre, l'UGCAA a affirmé "sa pleine disponibilité à accompagner le Gouvernement, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et les opérateurs économiques dans l'application sur le terrain de ces décisions, via l'accompagnement des distributeurs, des grossistes, des détaillants et des propriétaires de cafés". Cet accompagnement se fera en assurant un approu-



sionnement direct et en incitant les différentes parties à réduire progressivement les prix après leur baisse chez les importateurs, tout en s'assurant du respect du plafonnement des marges bénéficiaires sur le café à tous les niveaux.

Cette démarche "se veut un couronnement des efforts des autorités publiques, visant à coordonner et unifier les efforts avec l'ensemble des partenaires pour maintenir la stabilité du marché local, garantir la baisse des prix du café dans les magasins et le rendre accessible aux consommateurs, permettant ainsi aux commerçants de bénéficier des résultats de ces incitations et décisions et de barrer la route aux courtiers, spéculateurs et intrus". Aussi, l'Union a réitéré son "adhésion volontaire à toute démarche visant à réaliser la stabilité économique et le bien-être des citoyens, outre la facilitation des tâches des commerçants, des artisans et des opérateurs économiques, d'autant que nous sommes aux portes d'échéances socio-politiques dont le succès exigent les efforts de tout un chacun", conclut le communiqué.

F. D.

obésité

Le ministre de la Santé préside une Journée d'étude sur l'éducation thérapeutique du patient

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, hier, lundi, à Alger, les travaux d'une Journée d'étude sur le thème "Education thérapeutique du patient obèse : alimentation et activité physique", lors de laquelle il a souligné l'importance d'associer tous les secteurs concernés à la lutte contre ce phénomène. L'obésité est "un problème de santé publique" qui gagne du terrain notamment chez les enfants et les adolescents, a précisé M. Saihi dans une déclaration à la presse en marge des travaux de cette Journée d'étude, annonçant la création prochaine d'unités spécialisées dans la prise en charge de l'obésité au niveau des Etablisse-

ments hospitalo-universitaires (EHU). Outre le Guide de prévention et de prise en charge de l'obésité lancé en février dernier, il importe de "mettre en place une stratégie nationale associant plusieurs secteurs à travers un programme national de sensibilisation et de prise en charge de ce phénomène répandu dans la société", a soutenu le ministre. Dans le cadre de cette stratégie, le plan national nutrition sera défini, notamment pour les cantines universitaires et scolaires, et ce, en coordination avec les secteurs concernés comme le commerce, l'agriculture, l'éducation et l'enseignement supérieur, a-t-il fait savoir.

APS

En 2023

La valeur des produits alimentaires exportés a atteint près de 400 mns USD

La Directrice centrale du suivi et de la promotion des échanges commerciaux au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Farah Mekideche, a indiqué que la valeur des exportations algériennes des produits alimentaires avait atteint, en 2023, près de 400 millions USD. Intervenant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, la responsable a fait savoir que "l'Algérie avait exporté l'équivalent de 397 millions USD de produits alimentaires, au

cours de l'année écoulée", et ce grâce à "la nouvelle politique nationale qui soutient l'investissement dans des secteurs, autrefois dominés par l'importation". "L'Algérie a pu, également, augmenter le volume de ses exportations hors hydrocarbures, grâce à l'amélioration de son climat d'investissement au cours de ces 4 dernières années, et à la politique clairvoyante adoptée en matière de gestion du commerce extérieur", outre l'encouragement des initiatives et leur accompagnement par l'Etat, et la numé-

risation des différents secteurs, ayant permis de maîtriser les mécanismes et les chiffres", a ajouté l'intervenante. Pour Mme Mekideche, "Ces indicateurs positifs renforcent la confiance en la capacité des entreprises algériennes à changer la donne traditionnelle basée sur l'importation, en s'orientant davantage vers l'exportation", affirmant que le ministère accompagnera et soutiendra tous les secteurs, notamment les secteurs prometteurs".

F. D.

Hépatite virale

Le PSN 2023-2026 permettra l'éradication de la maladie

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a souligné, dimanche à Alger, que la mise en œuvre du premier Plan stratégique national (PSN) contre l'hépatite virale (2023-2026) permettra d'éradiquer cette maladie à partir de l'arrêt de sa transmission de la mère à l'enfant. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre l'hépatite virale, célébrée le 28 juillet de chaque année, le ministre a souligné que "la mise en œuvre du premier plan stratégique national contre l'hépatite (2023-2026) permettra à l'Algérie de progresser et d'éradiquer l'hépatite vi-

rale B et C, étant un problème de santé publique, en éliminant la transmission de la mère à l'enfant". Il a affirmé que l'Algérie avait mobilisé "tous les moyens matériels et humains pour faire face à ce type de maladies". Le ministre a fait savoir que ce plan était axé sur "la prévention" à travers "l'intensification des mesures à l'instar de la vaccination contre l'hépatite virale B, désormais obligatoire dans le calendrier des enfants depuis 2023, et de l'introduction de la vaccination contre l'hépatite B au profit des étudiants et des professionnels de la santé, ainsi que la promotion du dépistage de l'hépatite virale B et C dans les centres de

diagnostic". "Le plan est aussi axé sur le traitement, les soins et le soutien, ce qui a impacté positivement le développement des guides de prise en charge thérapeutique, la décentralisation de la prise en charge de l'hépatite virale B et C, et le développement de l'éducation thérapeutique des patients grâce à la participation active de la société civile", a-t-il poursuivi. De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nouhou Amadou, a salué "les efforts consentis par l'Algérie visant à faire de l'accès aux outils de dépistage et de traitement une réalité palpable".

APS

Les Jeux Olympiques de Paris

Le championnat de la russophobie



Par Oleg Nesterenko (*)

L'analyse comparative de la rhétorique du mois d'avril 2024 d'Ana Hidalgo, fière représentante et porte-parole de la classe politique française dans le cadre des JO de Paris, avec celle du mois d'août 1936 d'Adolf Hitler, le chancelier du III^{ème} Reich, ne peut que laisser perplexe, car son résultat est tout à fait en défaveur de l'actuelle occupante de l'hôtel de ville de Paris.

La politique des « deux poids, deux mesures »

En mettant de côté l'inacceptabilité des abus commis tant par le Comité international olympique (CIO) régi par des forces occidentales que par les représentants politiques du pays-organisateur qui est la France, une autre question se pose.

Comment cela se fait-il qu'en face de la répression sans précédent de l'équipe olympique russe pour des raisons plus que discutables - l'équipe olympique israélienne, quant à elle, ne connaît même pas le soupçon du début de problèmes similaires sur le sol du pays des fromages ?

C'est exactement le contraire qui arrive : de même que le congrès des Etats-Unis d'Amérique a applaudi récemment debout Benjamin Nétanyahou, le Premier ministre d'Israël, les hauts représentants du pouvoir actuellement installés en France ont mis un effort tout particulier, assumé et affiché non seulement dans la protection de l'équipe olympique hébreu - ce qui est tout à fait normal - mais en plus et, surtout, dans la négation du grand massacre de masse de la population civile de Gaza perpétré d'une manière assumée et préméditée par les forces armées de l'état hébreu.

Ni les nombreuses résolutions de l'ONU, ni les très graves accusations de génocide à l'encontre d'Israël, ni les initiatives de la Cour Pénale Internationale (CPI) tant chérie et applaudie par l'ensemble du monde Occidental, dont la France, au moment du lancement des poursuites contre le président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine (voir mon analyse « Le « tribunal pour l'Ukraine » ou la chasse aux sorcières à l'occidentale », démontrant juridiquement l'absurdité et la totale illégalité de l'initiative de la CPI à l'encontre de V. Poutine) - aucun de ces éléments n'a créé la moindre réflexion dans le



camp irresponsable de la Macronie qui pourrait mener à la modération du zèle dans le positionnement de la France en tant qu'ennemi du peuple de Gaza et, par la même occasion, de l'ensemble du monde arabo-musulman.

L'idée de l'interdiction par le ministère de l'Intérieur de l'affichage du drapeau palestinien lors du passage de la flamme olympique (à Vitry-sur-Seine) était certainement considérée comme très lumineuse. Le fait que la Palestine soit représentée en tant qu'Etat par son équipe sportive aux Jeux olympiques de Paris 2024 n'a guère effleuré les esprits des auteurs irresponsables de cette gravissime discrimination du peuple-victime de massacre à des proportions industrielles.

De leur côté, les athlètes Russes se sont vu être privés non seulement de leur droit absolu du port du drapeau national et de la participation à l'ouverture des JO de Paris - ce qui est une totale aberration politique - mais même de l'assistance par leur propre ambassade, en cas de besoin, via le refus officiel de la délivrance de l'accès aux espaces des jeux à des représentants du corps diplomatique russe en France, ce qui est une procédure normale, pratiquement obligatoire durant la tenue de chaque JO dans le monde. Une mesure de grande discrimination jamais vue dans les 128 ans d'existence des Jeux Olympiques contemporains a été mise en place par les autorités irresponsables du pays d'accueil des JO

sans la moindre réflexion derrière, sur la gravité de la violation des règles régissant la diplomatie internationale.

De même, à l'opposé des excès du zèle protecteur vis-à-vis de l'équipe sportive juive, il n'est plus guère étonnant que les autorités françaises « responsables » n'ont pas mis en place même les moindres traces du soupçon des mesures de protection appropriées à des athlètes russes contre d'éventuelles agressions de la part d'extrémistes ultranationalistes ukrainiens, dont la France regorge aujourd'hui au même titre que le reste de l'UE.

Cela étant, en notant le haut degré de l'irresponsabilité politique et morale des autorités françaises dans le cadre de l'organisation des JO, il est, néanmoins, à souligner que les membres de l'équipe olympique israélienne ne doivent, en aucun cas, être stigmatisés et jugés responsables des actions criminelles menées par le chef de l'état et le gouvernement du pays, dont ils sont originaires. Le domaine des responsabilités des athlètes aux JO ne peut être autre que celui du sport.

Selon mon avis personnel subjectif, les principes fondamentaux des Jeux Olympique exprimés par Pierre de Coubertin « Tous les peuples y doivent être admis sans discussion » - ces principes sont sacrés et leur profond mépris de la part des actuels « responsables » et organisateurs des JO qu'on observe aujourd'hui est un véritable crime vis-à-vis de l'institution. Un crime lourd de

conséquences qui ne se limiteront certainement pas qu'à la grave détérioration de l'image de l'événement dans le monde.

JO de Paris – une pierre de plus à l'édifice de l'effondrement de l'Occident

Dans les décennies du passé, la politique étrangère de l'Occident Collectif vis-à-vis du reste du monde était grandement guidée par des principes ayant pour réel objectif final la mise en place des rapports « gagnant-perdant » en sa faveur. Cela étant, la vraie nature des rapports instaurés était soigneusement dissimulée à l'aide de toute une panoplie d'outils de pression que l'hégémonie économique-militaire occidentale a procurés à sa classe politique qui était, en sa grande partie, porteuse des aptitudes et compétences professionnelles de haut niveau dans son action du développement et de la consolidation de la domination. Aujourd'hui, l'hégémonie de l'Occident sur le monde qui a perduré depuis le 15^{ème} siècle s'approche de son terme. Et ceci d'une manière indéniable et irrévocable.

La situation du camp Occidental est grandement aggravée par la tendance généralisée du grand remplacement des élites politiques porteuses des capacités de vision à long terme et des compétences permettant de le réaliser sur le terrain par celles des activistes-arrivistes. Activistes, dont la plupart sont dépourvus tant de l'aptitude aux postes occupés,

tant des compétences et de la capacité de vision à long terme qui sont les trois conditions sine qua non pour mener les états ailleurs que dans le précipice de la récession et de la décadence.

Les Jeux Olympique que nous vivons aujourd'hui ne sont qu'une scène de plus, parmi tant d'autres qui ont eu lieu ces dernières années, sur laquelle la classe politique actuellement au pouvoir en France, étant tout à fait représentative de l'ensemble de la classe politique du monde Occidental, commet une erreur fatale vis-à-vis de la volonté de la perduration de l'hégémonie mondiale du camp qu'il représente, en exposant d'une manière ouverte et assumée leur modus operandi qui consiste en l'application des doubles standards, de la politique des « deux poids, deux mesures ».

Tel abus ouvert et démesuré de la position de force occidentale qui marche à grand pas vers son annihilation ne fait que creuser davantage le précipice idéologique entre l'Occident collectif et le reste de l'humanité qui tolère de moins en moins les dérives immorales à répétition de ceux qui se positionnent en maîtres. Maîtres, à qui il ne reste plus grand chose du passé florissant, hormis les démesurées ambitions.

(*) Président du CCIE (www.ccie.eu)

(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

La suite dans notre édition de demain

Ghardaïa

Plus de 55.000 quintaux de céréales engrangés

Une production globale de 55.231 quintaux (QX) de différentes variétés de céréales a été engrangée dans la wilaya de Ghardaïa, au terme de la campagne moisson battage 2024 qui a pris fin dernièrement, selon le bilan final de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette récolte, réalisée sur une surface ensemencée sous pivots de 1.426 hectares, a donné près de 53.990 QX de blé dur et 1.241 QX de blé tendre, a révélé dimanche à l'APS le DSA de Ghardaïa, Sid Ahmed Melahi.

La récolte a été livrée à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat qui a mobilisé les moyens nécessaires pour la réussite de cette campagne de moisson lancée au début du mois de mai dernier, a précisé le DSA.

Une superficie globale de 1.426 ha a été consacrée à la céréaliculture «sous-pivot» dans la wilaya, d'après les statistiques de la DSA qui précisent que 1.395 ha ont été consacrés au blé dur et 31 ha au blé tendre.

Selon l'ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit, les superficies emblavées sous-pivots sont circonscrites dans les communes de Métlili, Mansoura, Zelfana et Guerrara.

Un rendement moyen de 40 quintaux à l'hectare (pour les



blés dur et tendre) a été atteint lors de cette campagne qui a été affectée par les aléas climatiques (vents et tempêtes de sable, sécheresse et baisse du niveau des nappes d'eau), a-t-il fait savoir.

La surface consacrée à la production céréalière sous-pivots a connu une courbe ascendante estimée à plus de 21% depuis 2021, passant de 1.161 ha à 1.426 ha en 2024, souligne-t-il. Cette extension de la superficie

destinée aux cultures céréalières sous pivot s'est concrétisée suite à une sensibilisation sur l'importance de ce secteur stratégique, menée par les responsables locaux de l'agriculture, ainsi qu'à la mise en valeur

de nouveaux périmètres agricoles dans la partie sud de la wilaya, a indiqué de son côté le DSA de Ghardaïa, Sid Ahmed Melahi.

Et d'ajouter que la superficie consacrée à céréaliculture sera étendue la saison prochaine (2024/2025) pour atteindre les 3.000 ha, après les attributions effectuées dernièrement à partir de la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Des moyens conséquents ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne moisson battage et les responsables des services agricoles ont installé une commission incluant l'ensemble des partenaires du secteur pour assurer le bon déroulement des moissons en plus d'accompagner et de sensibiliser les céréaliculteurs sur le respect des itinéraires techniques de production.

Durant la campagne de moissons de 2023, la wilaya de Ghardaïa a engrangé une production de près de 50.000 QX de céréales.

APS

Prochaine réouverture de l'exploitation du corail rouge Plus de 167 millions DA/an de revenus attendus

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé dimanche à El Tarf que les revenus attendus après la réouverture "prochaine" de l'exploitation du corail rouge en Algérie "dépasseront les 167 millions DA par an".

Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration en compagnie du wali d'El Tarf, Mohamed Meziane du nouveau siège de l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture dans la commune d'Ain El Assel, le ministre en visite de travail de deux jours dans cette wilaya a indiqué que des bénéfices financiers supérieurs à 800 millions DA devront être réalisés en cinq années outre la création de milliers d'emplois directs et indirects.

M. Badani a ajouté que l'étude de la réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie actuellement en cours au niveau de son département ministériel a

atteint un stade "avancé", soulignant que la décision de réouverture de l'exploitation du corail relèvera des prérogatives du gouvernement après le débat à son niveau de ce dossier.

Evoquant la production de poissons en Algérie, le ministre a affirmé que son département œuvre à atteindre une production annuelle de 200.000 tonnes dont la moitié issue de la pêche et l'autre moitié de l'aquaculture.

L'Algérie possède tous les atouts pour atteindre cette production qui ne dépassait pas les 100.000 tonnes/an, a ajouté M. Badani attribuant le doublement attendu de cette production aux investissements actuellement inscrits.

Le ministre poursuivra lundi sa visite de travail et d'inspection, dans la wilaya d'El Tarf en présidant l'ouverture d'un séminaire national sur "l'investissement dans le domaine de l'aquaculture".

Sonatrach

Remise en service totale de la station de dessalement de Chatt El Hilal

Le groupe Sonatrach a annoncé, dimanche dans un communiqué, la remise en service totale de la station de dessalement de Chatt El Hilal à Beni Saf (Aïn Témouchent), à peine deux semaines après son arrêt suite à un incendie. La station a retrouvé sa pleine capacité de production de 200.000 mètres cubes/jour "en un temps record" grâce aux efforts de l'Algerian Energy Company (AEC) (filiale du groupe Sonatrach), qui était parvenue à remettre partiellement en service la station (100.000 mètres cubes/jour) 48 heures après l'incendie survenu le 16 juillet, pré-

cise le communiqué. Ce résultat a été obtenu grâce aux mesures prises par la cellule de crise mise en place au niveau du site du sinistre et aux décisions prises séance tenante par le PDG du groupe Sonatrach, souligne la même source. Parmi ces décisions, le communiqué cite la mobilisation de tous les moyens logistiques et techniques pour la remise en service de la station à travers une équipe intégrée regroupant différentes filiales du groupe, dont la Société de maintenance industrielle d'Arzew (SOMIZ), l'Entreprise nationale de Grands travaux pétroliers (GTP) et l'Activité liqué-

faction-séparation de Sonatrach (LQS), et les équipes de l'AEC, qui ont travaillé sans arrêt jusqu'à la remise en service de la station, précise le communiqué. Le groupe a assuré qu'il "veille sans relâche au bon fonctionnement de toutes les stations de dessalement relevant de l'AEC afin de garantir un service public continu et de renforcer la sécurité hydrique de l'Algérie". La remise en service totale intervient après la visite d'inspection effectuée par le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, en compagnie du PDG de l'AEC, le 25 juillet 2024 à la station de Chatt El Hilal.

DGSN

26 individus arrêtés et plus de 340.000 comprimés psychotropes saisis à travers plusieurs wilayas

Trois réseaux criminels composés de 26 individus spécialisés dans le trafic de drogues et de psychotropes ont été récemment démantelés à travers plusieurs wilayas et plus de 340.000 comprimés psychotropes et plus de 2 kg de cocaïne ont été saisis, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La première opération, menée par

le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS), a permis de "déjouer une tentative de faire entrer une importante quantité de psychotropes du sud du pays vers Alger" et s'est soldée par "la saisie de 340.180 comprimés de +Prégabalin+ et l'arrestation de sept (7) membres du réseau criminel", précise le communiqué.

La deuxième opération a permis

de "mettre fin aux activités d'un réseau criminel composé de 17 individus, dont une femme, activant sur l'axe Alger-Blida-Tipasa, et de saisir 1.750 comprimés d'ecstasy", ajoute la même source.

Menée au niveau de la daïra de Bir El Ater (Tébessa), la troisième opération a permis de "saisir plus de 2 kg de cocaïne et d'arrêter deux suspects", conclut le communiqué.

APS

VA COMPRENDRE

Qui sont les Druzes ?

Depuis le début du XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui, des foyers druzes se sont installés dans des zones géographiquement isolées, au cœur des chaînes montagneuses surplombant le littoral oriental de la mer Méditerranée. Cette secte religieuse est aujourd'hui répartie entre plusieurs pays : Syrie, Liban, Jordanie et Israël.



Par MAZEN EZZI

Issue d'une alliance opérée avant l'islam entre des tribus arabes, la communauté druze a pu forger sa propre identité ethnique après avoir adopté la doctrine du tawhid (« unicité divine » ou « unitarisme ») au XI^e siècle, à l'époque du califat fatimide.

DES ORIGINES EN PÉNINSULE ARABIQUE

Certaines études portant sur les Druzes s'accordent sur le fait qu'une alliance tribale appelée Tanoukh a été conclue au II^e siècle, entre les tribus de Lakhm, Taim, Tanoukh, Tay, Rabi'a, Qada'a et Al-Aroubiyya. Cette alliance s'est poursuivie au cours de leurs périples, de la péninsule Arabique vers la Mésopotamie puis le « Levant », où ces tribus ont migré ensemble ou séparément en quête de meilleures conditions de vie. Leur religion était alors la doctrine animiste répandue à l'époque dans la péninsule Arabique, basée sur les éléments de la nature et adoptant le calendrier lunaire sidéral². Bien que ce mythe fondateur nécessite une étude historique et anthropologique approfondie, il reste un point d'entrée vers le récit fondateur de cette communauté.

La première entité politique dont cette alliance a fait partie prend place dans la ville d'Al-Hira en Mésopotamie (Irak) à l'époque du royaume tanoukhide au III^e

siècle, à la frontière entre les empires romains à l'ouest et les empires perses à l'est. Certaines des parties à cette alliance tribale se convertissent au christianisme au IV^e siècle sous l'influence de l'Empire romain, d'autres sont influencées par la religion persane. Toutefois, le noyau tribal de l'alliance demeure.

Le royaume d'Al-Hira est soumis à de violentes attaques de la part des Perses qui s'achèvent avec la conquête islamique de la Mésopotamie au VII^e siècle. Une partie de cette alliance tribale migre alors vers le mont Siméon à proximité d'Alep (actuellement en Syrie), une autre partie vers Beyrouth, à Souk Al-Gharb et Wadi Al-Taym sur la côte méditerranéenne (actuellement au Liban), et une troisième partie vers les montagnes de la Haute Galilée (actuellement en Israël). Lors de la conquête islamique de Bilad Al-Cham (la Grande Syrie)³, ces tribus se convertissent à l'islam. Certains groupes combattent avec l'armée islamique durant le califat des bien guidés ou des Rachidoun (632-661)⁴, puis le califat omeyyade (661-750). En contrepartie, un semblant d'autonomie est accordé dans les zones où ces tribus sont déployées. Au cours du califat abbasside (750-1258), l'alliance tribale se voit confier davantage de rôles militaires et politiques, notamment dans les montagnes du Liban, car elle est chargée de protéger une partie des rives orientales de la Méditerranée

des invasions byzantines.

UNE NOUVELLE RELIGION

Au début du XI^e siècle, l'influence du califat abbasside est au plus faible, tandis que le califat fatimide chiite ismaélien étend ses frontières depuis sa capitale, Le Caire, jusqu'à Bilad Al-Cham (969-1171). Sous le règne du calife fatimide Al-Hakim bi-Amr Allah (996-1021), le tawhid est propagé par un groupe de prédicateurs, dont le plus éminent est l'imam Hamza Ben Ali Al-Zozani, d'origine persane. Leur appel repose sur le rejet de l'interprétation du texte coranique des sunnites comme des chiites, et offre une interprétation totalement différente basée sur un mélange complexe de philosophie grecque, de religion persane et de christianisme. Cette pensée philosophique trouve son incarnation religieuse dans ce qui sera plus tard connu sous le nom d'Épîtres de la sagesse, un corpus secret de textes sacrés et de lettres pastorales écrits par des professeurs de foi, et diffusés auprès des tribus arabes au sein des zones d'influence du califat fatimide, notamment de l'alliance tribale Tanoukh qui les adopte comme doctrine.

Les caractéristiques les plus marquantes de cette religion sont la croyance en la divinité du calife Al-Hakim bi-Amr Allah, l'immortalité de l'âme, la réincarnation des âmes et le salut exclusif des adeptes de cette religion, qui

a éliminé les rituels islamiques dominants. Avec l'assassinat du calife Al-Hakim, la prédication religieuse du tawhid cesse et cette doctrine est considérée comme une religion secrète, surtout après l'attaque sanglante menée contre eux par le nouveau calife fatimide Abou Hassan Al-Zahir. La plupart de ses adeptes abandonnent progressivement la doctrine, à l'exception des membres de l'alliance tribale Tanoukh dans les montagnes de la Grande Syrie. On ne connaît pas les raisons exactes de l'attachement de Tanoukh à la doctrine du tawhid, également appelée « druze » du nom de l'un de ses prédicateurs renégats. Mais cette nouvelle religion fournit un socle qui permet de renforcer l'unité de ses membres et les transforme, au fil du temps, en une ethnie distincte des autres. Ce flou autour de la formation tribale et religieuse des Druzes les a historiquement exposés à de multiples persécutions de la part d'autres communautés religieuses islamiques, qui les considèrent au mieux comme des hérétiques, au pire comme des infidèles et des apostats qui doivent être reconduits vers l'islam. De manière générale, les Druzes sont toujours restés neutres face aux conflits entre les communautés islamiques dans leur environnement, mais ils se sont battus avec acharnement pour défendre les zones où ils étaient présents.

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Comme d'autres groupes fermés, les Druzes ont été témoins tout au long de leur histoire de nouvelles arrivées et du départ des opposants. Ils ont également connu de nombreux conflits dans leurs zones de déploiement, entre eux ou avec leurs voisins. En 1710, une bataille éclate entre deux groupes druzes dans le village libanais d'Aïn Dara, à la suite de laquelle le groupe perdant s'enfuit vers Jabal Al-Arab et s'installe dans la zone qui va devenir le gouvernorat de Soueïda, dans la Syrie actuelle. À partir de 1840, le conflit d'influence et de territoire se transforme en une série de guerres civiles avec les maronites du Mont-Liban. Cela aboutit à l'établissement du mou-tassarifat du Mont-Liban⁵ (1861-1915) sous le drapeau ottoman et sous les auspices franco-anglais. En Syrie, à la fin de la période ottomane, les Druzes de Soueïda forment un semblant d'autonomie au sein d'un système agricole féodal. Ils ont en effet conclu un accord implicite avec les autorités pour protéger Damas des invasions des tribus bédouines du sud, en échange de la gestion de leurs propres affaires et de l'exemption des jeunes du service militaire dans l'armée ottomane. Cela n'empêche pas l'Empire ottoman de lancer plusieurs campagnes pour soumettre les Druzes rebelles des montagnes de Soueïda. Et c'est seulement à la fin du XVIII^e siècle que l'armée ottomane parvient à pénétrer dans la région.

Au XX^e siècle, les Druzes de Soueïda se rangent du côté de la Grande révolte arabe contre l'Empire ottoman, menée par Hussein ben Ali (1916-1918). Ils soutiennent l'indépendance de la Syrie sous la bannière des Hachémites. Mais la France et la Grande-Bretagne se partagent bientôt des zones d'influence en Méditerranée orientale, conformément aux accords Sykes-Picot de 1916. Soueïda est située dans la partie qui revient à la France et les Druzes bénéficient d'un État autonome dans le cadre du mandat français de la Syrie (1921-1936), appelé Djebel el-Druze (la montagne des Druzes). En raison de ce qu'ils considèrent comme des pratiques colonialistes injustes à leur encontre, les Druzes se révoltent contre les autorités françaises en 1925, et mènent une série de batailles qui se soldent par une défaite militaire. En 1936, la France unifie la Syrie sous sa forme actuelle et y incorpore l'État de Djebel el-Druze dans le cadre du traité d'indépendance franco-syrien (Accords Viénot). Mais le mandat français sur la Syrie se poursuivra effectivement jusqu'en avril 1946.

Orient XXI

« Project 2025 »

Une plateforme pour réconcilier Trump et l'establishment

Contrairement à 2016, la campagne de Donald Trump est activement soutenue par l'establishment du Parti républicain. Une institution a joué un rôle central dans ce rapprochement : la Heritage Foundation. Ce think tank rassemble un bataillon « d'experts » et d'hommes d'influence qui avaient obtenu des postes de premier plan dans l'administration Trump. Avec son « Project 2025 », programme de 922 pages qui a défrayé la chronique médiatique, il entend imprimer sa marque sur le candidat Trump. Et le mener vers un agenda plus nettement interventionniste sur les questions de politique étrangère.

Par Pierre Mourier
Le 15 juillet 2024 démarrait dans l'État du Wisconsin la convention du Parti républicain. C'est sans surprises que Donald Trump fut investi candidat. Victime d'une récente tentative d'assassinat, il se trouvait sous l'œil des caméras. Sous les radars médiatiques, des présentations étaient organisées par les think tanks liés au Parti républicain : la Faith and Freedom Coalition, l'America First Policy Institute et bien sûr l'incontournable Heritage Foundation. Ces trois think tanks sont emblématiques de l'évolution du parti. Si la Heritage Foundation est le laboratoire historique des conservateurs, Faith and Freedom ne remonte qu'à 2009 quand l'America First Policy Institute a été créé en 2021. Le premier est une plateforme unissant la droite chrétienne et des groupes proches du Tea Party, quand le second est le bras armé du trumpisme (dans son conseil d'administration on trouve Ivanka Trump, fille de l'ancien président).

Ces think tanks constituent un véritable écosystème autour du Parti républicain. En 2016, la victoire de Donald Trump aux primaires républicaines avait constitué un séisme : sa cam-

À chaque groupe de pression son think tank. Pour le complexe militaro-industriel, c'est la RAND Corporation. Pour l'aviation, c'est l'American Enterprise Institute. Au départ, la Heritage Foundation tire ses financements du secteur agro-alimentaire.

pagne populiste et ses propos erratiques avaient violemment divisés les think tanks conservateurs. La Heritage fut le seul à réellement tirer profit de la situation. Depuis sa défaite de 2020, la mainmise de Donald Trump sur le camp conservateur n'a fait que s'accroître. Mais dans le même temps, les think tanks entendaient bien imprimer leur marque sur l'opposant à Joe Biden, plutôt que de devoir s'adapter à une situation nouvelle, comme ce fut le cas en 2016.

AUX ORIGINES DE LA « HERITAGE »

C'est la fin de la Seconde guerre mondiale qui marque la première explosion de « think tanks ». Il s'agit alors de fournir des synthèses d'experts à des élus. Sous la tutelle du secteur privé ; ainsi, la Douglas Aircraft Company accouche de la RAND Corporation en 1946, avec pour objectif de travailler sur les conflits internationaux et la balistique transcontinentale. Fonds privés, expertise et liens avec le pouvoir politique : la recette devait faire mouche. Et la Heritage Foundation allait devenir son produit le plus emblématique. Elle naît d'une conversation entre deux assis-

tants parlementaires, Edwin Feulner et Paul Weyrich, à la cafétéria du Congrès des think tanks conservateurs en 1971. L'American Enterprise Institute (AEI) avait alors renoncé à publier un rapport concernant l'aviation, craignant que celui-ci influence les votes au Congrès. Or, Feulner et Weyrich, qui perçoivent le potentiel politique des think tanks, entendent justement peser sur les votes. Ils appellent de leurs vœux un organisme qui proposerait des argumentaires aux élus du Congrès.

La Heritage Foundation voit ainsi le jour, avec le soutien du groupe industriel Coors. Elle accompagne une dynamique plus générale de politisation des think tanks et d'accaparement par les lobbys, qui cherchent à les instrumentaliser. À chaque groupe de pression son think tank. Pour le complexe militaro-industriel, c'est la RAND Corporation. Pour l'aviation, c'est l'AEI. Au départ, la Heritage Foundation tire ses financements du secteur agro-alimentaire.

La Heritage Foundation adopte une approche résolument activiste. Son bras armé, « Heritage Action », rassemble ses « analystes » qui vont directement au contact des élus, au Congrès ou dans les États, afin de les convaincre d'adopter les positions de l'institut. Un artifice qui permet aux lobbys présents au sein du think tanks d'être maquillés en « analystes » lors des auditions du Congrès...

Le think tank connaît son heure de gloire en 1980, avec la publication d'un « Mandate for Leadership ». Mastodonte de 3000 pages, le document synthétise les propositions du camp conservateur pour l'élection présidentielle. Une fois élu, Ronald Reagan devait fournir à chacun de ses ministres une version abrégée du document (de 1100 pages). 60% des propositions du think tank seront ainsi reprises par le président.

La Heritage Foundation connaît des relations plus difficiles avec H. W. Bush, notamment sur la question des hausses d'impôts. Quelques années plus tard, c'est finalement un président démocrate que l'organisation soutient et conseille. Bill Clinton défend en effet des accords de libre-échange, notamment l'ALENA [entre le Canada, les États-Unis et le Mexique NDRL], en accord avec le positionnement libre-échangiste du think tank. Acteur clef de la nébuleuse conservatrice, la Heritage Foundation était en butte à la concurrence de deux autres géants : le Cato Institute et l'AEI.

CONCURRENCE LIBERTARIENNE ET NÉOCONSERVATRICE

Le Cato Institute voit officiellement le jour en 1976, mais sa création, sous le nom de « Charles Koch Foundation », est antérieure de deux ans. Le nom des frères Koch continue de figurer en haut de la liste des donateurs réguliers, aux côtés de ceux du milliardaire Sheldon Adelson ou de la famille Mercer. La Koch Industry est spécialisée dans le secteur primaire, l'extraction de ressources minières et de transformation des matières premières. La



ligne libertarienne défendue par l'institut recoupe assez largement les intérêts des frères, lorsqu'il s'agit de prôner un adoucissement des normes – notamment environnementales – sur ces secteurs d'activités.

Si les fonds du Cato Institute proviennent majoritairement de l'industrie du tabac et du pétrole, le think tank – fait notable pour un institut conservateur – ne boude pas les financements d'entreprises « progressistes » de la Silicon Valley, notamment Facebook ou Google. Une porosité peu surprenante si l'on considère la sensibilité libertarienne du think tank.

Conséquent dans son libertarianisme, il s'est

À l'écart du vivier républicain classique, Trump devait accueillir à bras ouverts les hiérarques de la Heritage Foundation – et la remercier une fois élu. Ainsi, le vice-président Mike Pence est proche de l'institut.

ainsi opposé aux politiques bellicistes des présidents Bush, en particulier à une occupation de long terme de l'Afghanistan et de l'Irak. Et il se prononce en faveur de la disparition des barrières douanières et de la libéralisation complète des marchés, ce qui lui permet notamment de bénéficier du financement de CME, groupe financier qui détient la bourse de Chicago...

L'AEI, quant à lui, prétend s'inscrire dans le sillage du philosophe Leo Strauss et se spécialise dans la production de rapports. Influent depuis les années 1940, il connaît une perte de vitesse consécutive à l'apparition de la Heritage Foundation, et il faudra attendre les années 2000 pour qu'il regagne en importance. Il est alors proche de l'extrême-droite – avec des auteurs comme Richard Murray, eugéniste, ou encore Dinesh D'Souza, qui défend que l'anticracisme est une réaction pathologique et que les esclaves afro-américains étaient plutôt bien traités...

Ici encore, le lien entre financements et rapports est de plus directs. Financée par l'industrie du tabac, l'AEI produit de nombreuses études pour tempérer sa nocivité ; financée par le secteur des télécommunications, elle s'oppose à la neutralité d'internet. Surtout, l'institut est le principal pourvoyeur de l'administration Bush – à tel point que peu après son élection, le président s'est rendu au siège de l'AEI pour remercier ses membres. Hébergé par l'AEI, on trouve le Project for the New American Century de Dick Cheney, dont l'influence sur la politique étrangère de George W. Bush a été conséquente. Sans surprises ici également : l'AEI est abondamment financé par les entreprises du complexe militaro-industriel...

#NEVERTRUMP : LA LIGNE DE FRACTURE AU SEIN DES THINK TANKS

L'investiture de Donald Trump comme candi-

dat républicain et sa victoire de 2016 devaient

marquer un séisme dans les relations traditionnelles entre partis et think tanks. La campagne erratique et populiste du candidat n'était pas du goût des organisations conservatrices, qui lui préféraient largement un Job Bush. De nombreux cadres du Parti républicain et de think-tanks conservateurs se sont refusés à soutenir Trump – sans résoudre à rallier ouvertement une candidature démocrate. Dans les signatures des tribunes rédigées pour critiquer sa campagne, on trouvait les noms de plusieurs figures des think tanks liés au Parti républicain. Une seule exception : la Heritage Foundation. L'AEI ne prend que timidement position pour Trump en février 2016 – par le biais d'une tribune publiée par Charles Murray, co-auteur du livre *The Bell Curve*, livre qui lie « race » et intelligence. Le Cato Institute, au contraire, s'oppose publiquement au président nouvellement élu. Il s'attaque notamment au décret présidentiel 13769, surnommé Muslim Ban. Celui-ci suspend des programmes d'accueil de réfugiés, interdit à tous les Syriens d'être accueillis aux États-Unis. Il a conduit à la détermination de 700 voyageurs et à la remise en cause de 50.000 visas. Cette prise de position heurte les plus libertariens des conservateurs qui sont, pour la majorité d'entre eux, favorables à l'immigration – perçue comme le prolongement d'une libéralisation du marché du travail. De même, les mesures protectionnistes de Trump sont vivement critiquées par l'institut ; il faut dire que la mise en place d'une taxe sur l'acier l'acier menaçait directement les

profits des entreprises Koch... C'est la Heritage Foundation qui profite de la conjoncture. Edwin Feulner, son ancien président, est nommé dans l'équipe de transition du candidat. Dès son élection, ce sont pas moins de soixante-six anciens analystes ou salariés du think tank qui occupent des postes à responsabilité dans la nouvelle administration. À l'écart du vivier républicain classique, Trump devait accueillir à bras ouverts les hiérarques de la Heritage Foundation – et la remercier une fois élu. Ainsi, le vice-président Mike Pence et le Procureur général Jeff Sessions sont tous deux proches de l'institut. Jim DeMint, le président du think tank, décide de pousser l'avantage. L'institut adopte la même stratégie qu'en 1980 et publie un document au titre similaire : « Mandate For Leadership ». Il s'agit de 321 propositions conservatrices à destination du nouveau président. En un an de mandat, la Heritage Foundation affirmait que 64 propositions ont été totalement reprises par l'administration Trump. Ce dernier a même eu recours à l'organisme pour lui fournir une liste de juges conservateurs en vue d'une future nomination à la Cour Suprême.

L'AGENDA MILITARISTE DU « PROJECT 2025 »

« Nous allons connaître une seconde révolution américaine », déclarait le président du think tank Kevin Roberts. « Et elle sera pacifique si la gauche se mêle de ses affaires » devait-il ajouter. En ce début de juillet 2024, il est interviewé par Steve Bannon et s'affiche aux côtés des Républicains tendance « MAGA » [Make America Great Again, slogan de Donald Trump NDRL]. Qu'un président de think tank soit interviewé au micro de l'un des soutiens de la tentative de putsch du 6 janvier peut sembler incongru. Mais la scène est emblématique du chemin parcouru par la Heritage Foundation dans la nébuleuse conservatrice. Le positionnement central du think tank permet de lancer le « Project 2025 » sur le modèle de « Mandate For Leadership », financé à hauteur d'un million de dollars. Peu à peu, le projet agrège d'autres think tanks et lobbys. Aujourd'hui, pas moins de 110 organisations gravitent autour de la Heritage Foundation – 40% d'entre elles bénéficiant du fonds DonorsTrust alimenté par Leonard Leo. Cet avocat et connaisseur du système judiciaire américain organise des dîners somptueux où il se plaît à jouer le faiseur de rois dans le domaine juridique – jusqu'à la Cour Suprême. On compte d'importants sponsors pour le DonorsTrust : outre les financiers traditionnels

de la Heritage Foundation, on trouve... les frères Koch. La présence de ces noms résume à elle seule l'évolution des rapports de force entre ses concurrents et la Heritage Foundation...

Celle-ci espère désormais forcer la main de Donald Trump. Elle a accouché des 922 pages du « Project 2025 », qui a d'abord scandalisé

Le « Project 2025 » contient des directives tout sauf anodines en matière de politique étrangère. Qui jurent avec les proclamations isolationnistes – vagues et incohérentes – du candidat Trump.

les démocrates par sa proposition d'accroissement des pouvoirs de l'exécutif. Elle fait écho à la tentative, durant le mandat de Trump, de permettre le licenciement de milliers de fonctionnaires fédéraux – le décret avait été remis en cause par Joe Biden. À travers le « Project 2025 », la Heritage Foundation propose de substituer, à la loyauté envers l'État, celle à l'égard du président et à son projet politique. Au-delà de cet aspect, qui génère des craintes d'une dérive illibérale, le « Project 2025 » contient des directives tout sauf anodines en matière de politique étrangère. Qui jurent avec les proclamations isolationnistes – vagues et incohérentes – du candidat Trump. Celui-ci tente, en 2024, de rejouer la partition de 2016, critiquant le complexe militaro-industriel et les faucons du Pentagone. Il faut rappeler combien son arrivée au pouvoir avait alors sidéré le camp néoconservateur. Les déclarations de Trump à propos de l'OTAN et ses promesses de rapprochement avec la Russie avaient fait l'effet d'un séisme. S'il avait par la suite mené une politique étrangère en contradiction complète avec ces proclamations – jusqu'à adopter la posture « la plus dure à l'égard de la Russie depuis la Guerre froide », selon les termes de son administration – et en accord total avec le complexe militaro-industriel, Trump est, encore aujourd'hui, perçu avec méfiance par une partie de l'establishment néoconservateur.

Avec le « Project 2025 », la Heritage Foundation tente d'appuyer l'aile la plus interventionniste et militariste du trumpisme. De nombreuses préconisations ne surprennent guère, notamment concernant l'accroissement du budget militaire et l'intensification de la guerre économique avec la République populaire de Chine. D'autres sont en contradiction avec le discours du candidat : le « Project 2025 » prône un approfondissement du soutien à l'État d'Israël, quand Donald Trump critique timidement les massacres à Gaza. À rebours de ses déclarations isolationnistes, le « Project 2025 » prône une course aux armements et un accroissement tous azimuts des sanctions financières pour contrer les « menaces » russe et chinoise. Alors que Donald Trump promet de « mettre fin à la guerre en

Ukraine en 24 heures », le « Project 2025 » envisage de poursuivre le soutien militaire à Kiev, en échange d'une décade de l'aide humanitaire. Le document précise qu'il s'agit d'un compromis entre les diverses sensibilités du camp conservateur, des plus russophiles – qui souhaitent un abandon de l'Ukraine – aux plus néoconservatrices – qui envisagent un engagement militaire plus direct. Une synthèse pas très éloignée de la politique actuelle du président Biden...

Sur les questions de société et les réformes institutionnelles, le Project 2025 s'inscrit dans le conservatisme religieux qui avait caractérisé le mandat de Donald Trump. La Heritage Foundation propose ainsi de faire disparaître le service fédéral de l'éducation, qui serait dévolu aux États. À l'inverse, il est prévu d'étendre à l'échelle fédérale la possibilité de censurer une série de livres (accusés de propager la « culture woke ») dans les espaces scolaires et universitaires – expérimentée par le gouverneur de Floride Ron de Santis.

Enfin, on trouve une série de prescriptions prévisibles sur le plan économique, qui oscillent entre réformes néolibérales et fantaisies libertariennes. Certaines – réduction du budget de l'éducation au profit de coupons permettant aux enfants pauvres de s'inscrire dans les écoles privées – pourraient être directement traduites en politiques publiques par une administration Trump ultérieure. D'autres – abolition de la Réserve fédérale et du dollar comme monnaie internationale – constituent de simples slogans destinés à flatter la phobie anti-étatisante de sa base électorale.

UN SIMPLE FANTASME DES DÉMOCRATES ?

Quelle importance accorder au « Project 2025 » ? Donald Trump lui-même s'en est distancé, face aux attaques incessantes des démocrates, déclarant « Je ne sais pas qui est derrière ça. Je suis en désaccord avec certaines choses, et certaines propositions qu'ils avancent sont profondément ridicules. Quoiqu'ils fassent, je leur souhaite bonne chance, mais je n'ai rien à voir avec eux ». Des paroles que contredisent frontalement ses liens fusionnels, passés et présents, avec le think tank. Si Donald Trump devait, en novembre prochain, retrouver le chemin de la Maison Blanche, il est difficile de concevoir que la Heritage Foundation n'aurait pas son mot à dire sur son administration. La liste toute prête « d'experts » prêts à la rejoindre et à gouverner en suivant un plan structuré constitue un indéniable atout. Surtout, si l'on considère la position plus centrale que jamais acquise par la Heritage Foundation, qui est parvenue à satelliser de nombreuses organisations autrefois rivales. La composition de ses principaux donateurs a également changé. Là où les grands groupes pétroliers et les chaînes de supermarchés soutenaient la Heritage Foundation à sa création, les donateurs actuels représentent désormais un pan très large des classes dominantes américaines...

LVSL



Soutien de la France au prétendu plan d'autonomie marocain

Une violation de la légalité internationale

Par Rédaction internationale

En effet, le président du mouvement espagnol de solidarité avec le peuple sahraoui, Carmelo Ramirez, a qualifié le soutien apporté par la France au dit plan d'autonomie proposé par le Maroc de "violation flagrante de la légalité internationale" et d'"atteinte aux droits légitimes du peuple sahraoui à l'indépendance et à la liberté reconnus internationalement depuis 1973". M. Ramirez a fait remarquer, à ce titre, que "depuis les années 1970, la France n'a jamais cessé d'apporter un soutien politique et militaire au Maroc, l'aidant, ainsi, à renforcer son occupation du Sahara occidental". Le président du mouvement espagnol de solidarité avec le peuple sahraoui en veut pour preuve le soutien apporté par la France au Maroc dans sa guerre contre l'armée sahraouie depuis la rupture du cessez-le-feu par l'occupant marocain en novembre 2020.

Il a, ainsi, mis en garde contre les conséquences de cette décision sur la situation sécuritaire dans la région, relevant que le soutien apporté au prétendu plan d'autonomie marocain compliquera davantage la situation, non seulement en Afrique du Nord, mais aussi au Sahel, et alimentera les tensions et l'instabilité dont les retombées nuiront aux pays et peuples de la région.

Le soutien apporté par la France au prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental constitue "une violation flagrante de la légalité internationale" et "sapera" les efforts de l'ONU visant à organiser un référendum d'autodétermination, ont affirmé dimanche des associations espagnole et britannique de soutien au peuple sahraoui.



M. Ramirez a tenu, dans ce contexte, à rappeler que la question du Sahara Occidental relève

indubitablement d'un processus de décolonisation à parachever conformément aux résolutions de l'ONU.

"Le soutien de la France à ce prétendu plan d'autonomie affectera sa position en tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU et ses responsabilités qui en découlent vis-à-vis des résolutions

de l'ONU, de l'Union africaine et du respect de la légalité internationale qui reconnaît au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination", a-t-il ajouté.

De son côté, la présidente de l'association britannique de défense des droits du peuple sahraoui, "SandBlast", Danielle Smith, a dénoncé la décision de la France de soutenir le plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, affirmant que cette décision "sapera" les efforts de l'ONU visant à organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

"Cette récente décision sapera les efforts de l'ONU en vue d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental qui a déjà coûté plus d'un demi-milliard de dollars", a-t-elle déclaré à l'APS.

Selon la présidente de cette association qui défend les droits des Saharais à travers l'Art et la Culture, la décision de la France

"portera atteinte au processus de l'ONU visant à décoloniser le Sahara occidental et parvenir à une solution juste et mutuellement acceptable conformément aux principes de la charte des Nations unies".

"Une fois de plus, cette décision prive les Saharais de leur droit à décider de leur avenir", a-t-elle regretté.

Se disant "pas étonnée" par le soutien apporté par la France au plan d'autonomie défendu par le Maroc pour le Sahara occidental, Danielle Smith estime que ce soutien est "cohérent" avec la position "négative" de la France vis-à-vis de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination.

"Il révèle, une fois de plus, le double standard hypocrite des grandes puissances occidentales qui soutiennent les droits de certains et les renient pour d'autres", a-t-elle affirmé.

R. I.

Venezuela

Maduro réélu président avec 51,20% des suffrages

Le président sortant Nicolas Maduro a été réélu pour un troisième mandat à la tête du Venezuela avec 51,20% des suffrages, a annoncé le Conseil national électoral (CNE) peu après minuit hier dimanche. M. Maduro a obtenu 5,15 millions de voix, devant le candidat de l'opposition Edmundo Gonzalez Urrutia, un peu moins de 4,5 millions (44,2%), selon les chiffres officiels annoncés par le président du CNE, Elvis Amoroso, après le dépouillement de 80% des bulletins et une participation de 59%. Le ré-

sultat est «irréversible», a-t-il déclaré.

Nicolas Maduro a promis «paix, stabilité et justice» au Venezuela lors d'un discours juste après l'annonce de sa réélection pour un troisième mandat, dans la nuit de dimanche à, hier, lundi, devant ses supporters fêtant l'annonce de sa victoire devant le Palais présidentiel à Caracas.

«Il y aura la paix, la stabilité et la justice. La paix et le respect de la loi. Je suis un homme de paix et de dialogue», a-t-il dit.

R. I.

Cisjordanie occupée

Des dizaines d'oliviers brûlés par des colons sionistes à Naplouse

Des dizaines d'oliviers ont été brûlés dimanche par des colons sionistes extrémistes dans le village de Madama au sud de la ville de Naplouse, a rapporté l'agence palestinienne de presse, Wafa, citant des sources palestiniennes. Des membres de la colonie de Yitzhar, construite sur les terres palestiniennes, ont brûlé et endommagé de vastes étendues de terres dans le village, ont indiqué les mêmes sources.

La violence des colons contre les Palestiniens et leurs biens est courante en Cisjordanie occupée. Ils commettent fréquemment des actes de violence contre les Palestiniens avec le plein appui des forces sionistes, comme des incendies de biens et des mosquées, des jets de pierres, le déracinement des cultures et des oliviers, des attaques contre des habitations vulnérables.

La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens, Francesca Albanese, avait déclaré, dimanche dernier, que les colons sionistes dans les territoires occupés de Palestine doivent être tenus responsables de leurs crimes contre les Palestiniens.

La Cour Internationale de Justice (CIJ), qui a récemment donné son avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste en Palestine occupée depuis 1967, a affirmé que l'entité sioniste devait mettre fin à l'occupation dans les plus brefs délais et évacuer définitivement les colonies de peuplement installées dans les territoires palestiniens, en plus de l'indemnisation de la population palestinienne pour tous les dommages causés.

APS

Maroc

La forte répression submerge le Royaume

Décortiquant les 25 ans de règne de Mohamed VI, le journal espagnol "El Independiente" affirme que l'espoir suscité par son arrivée au pouvoir, en juillet 1999, a rapidement laissé place à une forte répression.

Dans un article intitulé "Mohamed VI: 25 ans de règne racontés par un journaliste d'investigation marocain", le quotidien espagnol revient, avec le journaliste Hicham Mansouri, sur son accession au trône, marquée d'abord par une volonté de rupture avec la brutalité caractéristique du précédent règne, puis par des années de plomb.

En effet, cette "période de modernité" a tourné court, souligne le journal qui relève une recrudescence de la violation des droits et des libertés, la multiplication des procès à l'encontre des journalistes, des militants et de toutes les voix dissidentes jusqu'à étouffer tout contre-pouvoir.

"La période 2014-2024 a mis fin à tout espoir", a déclaré au journal espagnol, ce journaliste marocain qui a souffert des mois de prison pour son travail et vit aujourd'hui en exil.

"Sa biographie, faite de persécutions et de résistance, témoigne du manque de libertés publiques qui étouffe aujourd'hui ce pays", fait remarquer le quotidien espagnol.

Dans son commentaire, le journaliste qualifie cette période de "l'ère des occasions manquées", déplorant "l'emprisonnement des journalistes, de militants et de toutes voix dissidentes sous des ac-

cusations fabriquées de toutes pièces (sexe, blanchiment d'argent, viol ou trafic d'êtres humains), le discrédit des médias, ou encore "l'emprisonnement d'innocents comme Nasser Zefzafi (le leader du mouvement rifain arrêté en mai 2017 et condamné à 20 ans de prison) ou les militants de la cause palestinienne".

Les symboles du régime du makhzen "apparaissent dans presque tous les scandales et fuites, dénonce le journaliste, qui fait partie des dizaines de victimes marocaines de l'espionnage par Pegasus, un logiciel de fabrication sioniste, utilisé pour "persécuter et faire chanter les dissidents et surveiller les dirigeants étrangers".

"Les grands projets inaugurés par le roi ont profité aux plus riches", regrette Hicham Mansouri qui cite, entre autres projets, le train à grande vitesse, le plan Azur et ses expropriations de résidences ou encore le plan vert qui "a anéanti les petits agriculteurs".

Le journaliste avance, dans ce contexte, qu'à cette période, des mouvements se produisent dans le nouvel appareil de l'Etat qui tire les ficelles au Maroc.

Il explique au quotidien espagnol qu'"Entre 2008 et 2009, Himma a lancé son groupe devenu parti politique (PAM)".

"Chaque jour, l'un des piliers les plus importants de la monarchie s'érode. La peur explique le silence, mais le feu brûle depuis de nombreuses années", a-t-il averti.

R. I.

Point marchés

L'Europe ouvre dans le vert une semaine décisive pour les taux

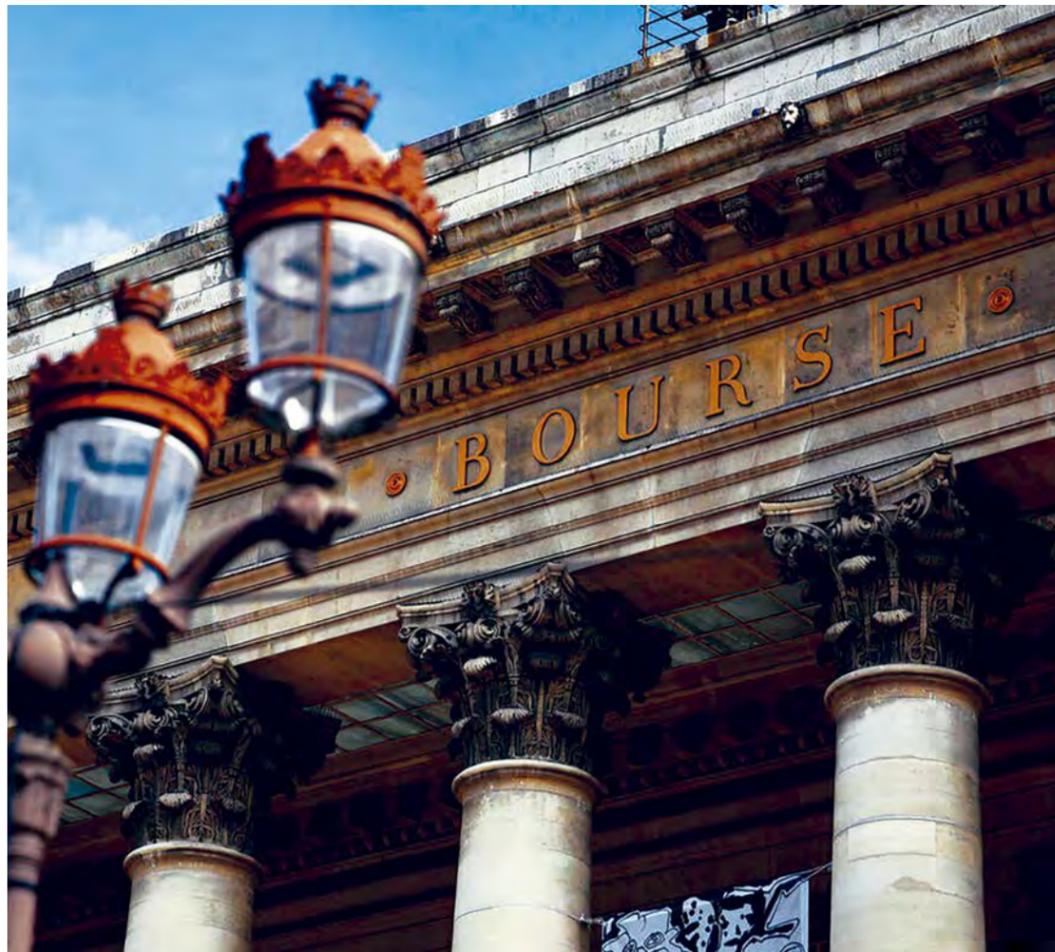
Les principales Bourses européennes évoluaient en hausse prudente, hier, lundi, en début de séance, portées par le secteur de l'énergie et par une série de résultats d'entreprises, ainsi que par la perspective d'un assouplissement monétaire de la part de certaines des plus grandes banques centrales du monde.

A Paris, le CAC 40 perd 0,19% à 7.503,13 points vers 07h49 GMT. A Francfort, le Dax avance de 0,27% et à Londres, le FTSE 100 progresse de 0,63%.

Le FTSEurofirst 300 est en hausse de 0,18% et le Stoxx 600 de 0,20%, mais l'indice Euro-Stoxx 50 perd par contre 0,03%. Les marchés ont ouvert sur une note positive lundi au début d'une semaine qui s'annonce chargée en annonces de politique monétaire par les banques centrales, en particulier aux États-Unis mercredi, les investisseurs pariant que la Réserve fédérale (Fed) réduira ses taux pour la première fois en septembre.

Les chiffres de l'inflation PCE américaine, publiés vendredi, n'ont pas, par ailleurs, remis en cause cette hypothèse.

La semaine s'annonce également chargée pour les résultats semestriels des entreprises, dont quatre des "7 Magnifiques", les géants américains de la technologie, après que le scepticisme a gagné le secteur, dont les actions ont



connu un rallye depuis début 2024.

En zone euro, les investisseurs attendent cette semaine les

chiffres de la croissance économique et de l'inflation dans la zone euro, alors que la Banque centrale européenne

(BCE), qui a déjà réduit ses taux d'intérêt pour la première fois en juin, a opté pour le statu quo en juillet.



En Grande-Bretagne, les investisseurs sont moins sûrs que la Banque d'Angleterre (BoE) assouplisse ses taux lors de sa réunion jeudi : ils estiment à 51% la probabilité que les taux d'intérêt soient maintenus à 5,25%, l'inflation restant élevée et la croissance des salaires robuste.

Aux valeurs, le secteur européen de l'énergie bénéficie (+1,24%) de la hausse des prix du pétrole après une attaque à la roquette sur le plateau du Golan occupé par Israël, que le gouvernement du Premier ministre Benjamin Netanyahu impute au Hezbollah libanais. À Paris, TotalEnergies avance de 1,2% et à Londres, Shell progresse de 1,4%.

Philips prend plus de 10%, le fabricant néerlandais d'appareils médicaux ayant annoncé des résultats trimestriels supérieurs aux prévisions, grâce notamment et à la mise en œuvre de son programme de restructuration.

Heineken recule en revanche de plus de 6% après que le brasseur néerlandais a manqué les attentes de croissance de son bénéfice semestriel.

À Paris, Emeis (ex-Orpea), qui a annoncé vendredi une révision à la baisse sa fourchette de progression du bénéfice pour 2024, perd 9,5%.

Reuters

Devises

Semaine peu volatile sur le FOREX, rebond de l'Or

Le Dollar fléchit encore un peu en cette veille de weekend : après -0,1% la veille, il cède -0,15% face à l'Euro (1,0860), la Livre (1,2870) et -0,1% face au Yen (vers 153,80).

Le Dollar Index glisse logiquement de -0,1% vers 104,25... et cet écart symbolique coïncide avec l'écart hebdomadaire : une semaine pour rien.

A noter quelques prises de bénéfices sur le Franc suisse, très en forme jeudi et qui recède 0,2% face au \$ vers 0,8830 et 0,35% face à l'Euro vers 0,9590. Les chiffres US publiés ce 26/07 n'ont eu aucun impact, à l'image du très attendu indice de prix PCE -surveillé de près par la Fed- traduit un recul de 0,1 point de l'inflation à 2,5% en rythme annuel mais le PCE 'Core' est sta-

ble à 2,6% (hors énergie et alimentation). Le Département du Commerce, qui publie ces chiffres, indique par ailleurs que les dépenses des ménages américains ont augmenté de 0,3% en juin par rapport au mois précédent, tandis que leurs revenus ont progressé de 0,2%.

Le 'sentiment des consommateurs' se redresse légèrement, de 66 vers 66,4, la composante du jugement des ménages interrogés sur leur situation actuelle a quant à lui baissé, à 62,7 contre 64,1 en première estimation et 65,9 en juin.

La composante des anticipations ressort de son côté à 68,8 contre 69,6 en juin. L'Or qui avait perdu 2% hier se reprend un peu : +1% à 2.388\$/Oz.

Cercle finances.com

Pétrole

En hausse, le prix du Brent atteint 81,33 dollars

Les prix du pétrole ont augmenté, hier, lundi, réduisant les pertes de la semaine dernière.

Les contrats à terme sur le pétrole Brent ont augmenté de 20 cents, soit 0,3 pour cent, pour atteindre 81,33 dollars le

baril. Les contrats à terme sur le pétrole West Texas Intermediate ont augmenté de 9 cents, soit 0,1 %, pour atteindre 77,25 dollars le baril. Au cours de la semaine écoulée, le Brent a perdu 1,8 pour cent et le WTI a chuté de 3,7 pour cent.

Matières premières

Le cuivre recule, les investisseurs évaluant les perspectives de la demande

Le prix du cuivre a encore baissé, hier, lundi, en raison des inquiétudes concernant la demande chinoise, tandis que les participants au marché attendent la réunion de politique de la Réserve fédérale et la publication des données américaines cette semaine pour obtenir des indications supplémentaires.

Le cuivre à trois mois sur le London Metal Exchange a chuté de 0,6 % à 9 055 dollars la tonne métrique à 0754 GMT, tandis que le contrat de cuivre de septembre le plus négocié sur le Shanghai Futures Exchange a baissé de 0,1 % à 74 040 yuans (10 203,83 dollars) la tonne.

La semaine dernière, les deux contrats ont atteint leurs niveaux les plus bas en plus de trois mois et demi sur les inquiétudes concernant les perspectives de la demande

chinoise après une croissance économique plus lente que prévu au deuxième trimestre et l'absence de stimulus de la part d'un rassemblement politique clé.

Après un rapport bénin sur l'inflation en juin la semaine dernière, les marchés parient que la Fed jettera les bases d'une réduction des taux en septembre lors de sa réunion de mercredi.

Sont également attendus cette semaine le rapport sur l'emploi aux États-Unis pour le mois de juillet, des enquêtes très suivies sur l'industrie manufacturière américaine et mondiale, ainsi que le produit intérieur brut et les données relatives à l'inflation dans la zone euro.

Les acteurs du marché s'attendent à ce qu'une baisse des taux stimule les activités économiques et manufacturières et soutienne la demande de

métaux.

Citi Research a déclaré dans une note vendredi que les prix du cuivre auront probablement du mal à s'orienter dans les semaines à venir avant de remonter à 9 500 dollars la tonne dans les trois mois et d'atteindre 11 000 dollars au début de 2025.

Le plomb du LME a augmenté de 1% à 2 087,50 \$ la tonne, le zinc a peu bougé à 2 668 \$, l'étain est resté stable à 29 575 \$, le nickel a baissé de 0,5% à 15 710 \$, et l'aluminium a baissé de 0,9% à 2 267,50 \$.

L'aluminium du SHFE est resté inchangé à 19 195 yuans la tonne, le nickel a augmenté de 0,9% à 127 260 yuans, le plomb a baissé de 0,4% à 18 710 yuans, l'étain a augmenté de 0,2% à 247 320 yuans et le zinc a progressé de 0,5% à 22 790 yuans.

Reuters



Afrique

Cinq alternatives Mercury pour les startups africaines

Dès le 22 août 2024, des startups de 15 pays africains ne pourra pas effectuer de transactions sur Mercury, une startup basée aux États-Unis qui fournit des services bancaires à plus de 100,000 XNUMX entreprises dans le monde.

La startup l'a fait savoir dans un e-mail adressé aux entreprises des pays concernés. C'est la deuxième fois en deux ans que la startup restreint les activités sur sa plateforme.

Suite à ces nouveaux développements, Africaine startups avec des comptes dans Mercury auront besoin d'alternatives pour faciliter leurs opérations financières. Nous avons compilé une liste de cinq startups africaines qui fournissent des services similaires.

Raenest

Fondée en 2021 par d'anciens salariés d'OPay et Jumia, Victor Alade, Richard Oyome et Sorduldeen Mustapha, Raenest donne accès à un compte bancaire américain aux Africains. Bien qu'elle ait commencé en se concentrant sur les indépendants et les travailleurs à la demande, elle a lancé une division de services bancaires aux entreprises en mars 2024 et a rapidement gagné du terrain auprès des utilisateurs.

Vert

Verto est une société de technologie financière basée à Londres qui offre aux entreprises un accès à des services de paiement transfrontalier, de change (FX) et bancaires. Il y a un an, elle a lancé des comptes en USD dans lesquels les fonds sont déposés sur des comptes protégés.



La fintech soutenue par Y-Combinator permet aux entreprises de recevoir et de conserver jusqu'à 50 devises locales, dont l'USD, la GBP, le NGN et le KES.

Il offre également un accès à des taux de change compétitifs avec des majorations inférieures à 1 % ce qui rend la gestion de leurs devises moins coûteuse pour les entreprises.

Cléva

Fondée par Tolu Alabi (PDG) et Philip Abel (CTO) en 2023,

Cleva est une autre fintech soutenue par Y-Combinator qui propose des comptes basés aux États-Unis aux particuliers et aux entreprises en Afrique.

Les utilisateurs peuvent ouvrir des comptes en USD lorsqu'ils fournissent leur numéro de vérification bancaire (BVN) et une pièce d'identité émise par le gouvernement.

L'ouverture d'un compte auprès de la fintech est gratuite et sans frais mensuels. Cependant, il indique que les utilisateurs ne se-

ront pas facturés plus de 20 \$ pour tout dépôt reçu.

La fintech est enregistrée en tant qu'entreprise de services monétaires (MSB) auprès du Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN) des États-Unis. Il a récemment collectés 1.5 millions de dollars en financement de pré-amorçage.

En prolongation, Cleva a à bord plus de 20,000 1 utilisateurs et traité plus d'un million de dollars de paiements mensuels pour ses utilisateurs nigériens.

Graphique

Graph, soutenu par Techstars, propose des solutions bancaires transfrontalières et de gestion des dépenses aux entreprises visant une expansion mondiale. Il propose actuellement des solutions telles que des paiements globaux, des comptes en plusieurs devises et des cartes d'entreprise en dollars. Sa fonction de paiement global permet des paiements groupés en dollars américains (USD), en euros (EUR) et en livres (GBP).

Tortue luth

Agréée par la Financial Conduct Authority en tant qu'institution de monnaie électronique, Leatherback est une société de technologie financière qui simplifie le commerce mondial pour les particuliers et les entreprises.

Leatherback fournit une plateforme pour des transactions transfrontalières transparentes. Elle est réglemémentée dans cinq pays et fait ses activités dans plus de 15 pays. La création d'un compte sur la plateforme nécessite plus que le téléchargement d'identités valides et la vérification de l'adresse. Les entreprises devront également fournir des documents supplémentaires pour valider leur authenticité afin de pouvoir ouvrir des comptes dans 18 devises.

Techpoint africa

Grâce à une IA innovante Comment CattleEye améliore-t-il l'existence des agriculteurs et de leur bétail?

Du changement climatique à la surexploitation des ressources naturelles, de la conservation de l'énergie à la gestion des déchets, ainsi que de la pollution de l'eau à la déforestation, il est évident que le développement durable est la responsabilité de tous. Là où les grandes entreprises peuvent être lentes à innover, les start-ups sont de plus en plus à la pointe de la pensée disruptive et des solutions innovantes, les sociétés de capital-risque étant particulièrement désireuses de financer des start-ups axées sur le développement durable et leurs idées.

Une étude d'Amazon montre que les investisseurs récompensent les start-ups qui s'engagent fermement en faveur du développement durable. En effet, plus de la moitié des investisseurs britanniques ont refusé une opportunité d'investissement dans une start-up en raison

d'inquiétudes concernant les critères de durabilité de l'entreprise. En stimulant l'innovation agricole grâce aux solutions d'intelligence artificielle et aux services durables d'AWS, CattleEye est un excellent exemple de ce type d'entreprise tournée vers l'avenir.

La durabilité climatique revêt aujourd'hui une importance capitale pour tous les secteurs d'activité. Les pouvoirs publics et les entreprises réagissent à la prise de conscience climatique menée par les consommateurs, l'opinion publique étant de plus en plus façonnée par les connaissances de ceux qui innoveront et de ceux qui sont à la traîne. Chez Amazon Web Services (AWS), le développement durable est au cœur de notre proposition, l'objectif étant de parvenir à 100 % d'énergie renouvelable d'ici 2025.

AWS Start up

États-Unis Un robot intelligent livre vos courses devant chez vous

Vayu One dispose d'un système interne intelligent qui lui permet d'analyser en temps réel l'environnement dans lequel il se déplace. Vayu One dispose d'un système interne intelligent qui lui permet d'analyser en temps réel l'environnement dans lequel il se déplace. Courtesy of Vayu Robotics

La start-up américaine Vayu Robotics se vante d'avoir mis en service le tout premier robot de livraison routier boosté à l'intelligence artificielle. Moins coûteux à produire, il s'adapte à son environnement, tant intérieur qu'extérieur, pour livrer des petites marchandises directement à la porte des clients. Cette solution a été développée dans le but de réduire le coût des livraisons ainsi que leur impact sur l'environnement. La particularité du Vayu One est d'être dépourvu de LiDAR, cette technologie qui permet de mesurer les distances et de se faire une représentation en 3D de son

environnement par impulsions laser. À la place, pour se repérer dans l'espace, il utilise son propre modèle d'IA afin d'avancer et de naviguer dans un environnement qu'il analyse grâce à la présence de nombreux capteurs et caméras. Les images et les données capturées sont analysées en temps réel pour naviguer en toute sécurité. Cela inclut la reconnaissance des routes et des trottoirs mais aussi la détection d'obstacles, ainsi que l'interprétation des feux de signalisation et des panneaux de signalisation tout au long du trajet. Il est ainsi aujourd'hui capable de naviguer aussi bien à l'intérieur des magasins que dans les rues de la ville, pour s'en aller décharger ses colis. Cette première version du robot peut transporter jusqu'à 45 kg, sans jamais dépasser les 30 km/h. En faisant l'impasse sur le LiDAR, Vayu souhaite donc réduire le coût de fabrication et de maintenance de son robot autonome et par conséquent séduire les entre-

prises afin qu'elles développent leurs services de livraison de proximité. L'ambition de Vayu est maintenant de déployer ce robot à grande échelle et de démocratiser le transport bon marché de marchandises partout dans le pays. Aujourd'hui, aux États-Unis, il n'est pas rare de croiser dans la rue un petit robot autonome chargé de livrer un client à domicile. Uber Eats a par exemple déjà expérimenté ce système avec ses petits robots développés par Cartken, de Los Angeles à Miami. L'entreprise s'apprête même à exporter ce service à Tokyo. Et, depuis plusieurs années, des livraisons effectuées par des robots se multiplient dans les universités américaines, grâce à Starship, qui revendique plus d'un million de livraisons. Et la demande n'a pas fini d'augmenter puisque, d'ici 2027, près d'un quart des achats de détail américains devraient se faire en ligne, selon le cabinet eMarketer.

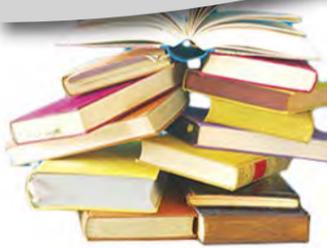
La Dépêche

MOTS FLÉCHÉS N°914

Excroissances Prophétie	Qui publient Choisis	Terme de tennis Fleur jaune	Gai Déménageais	Charge Paresse
Plantation Inflammation			Baie Paresseux	
Elimé Fleuve de Russie		Préfixe Grain de beauté		Conjonction de coordination
Vagabonda Aimeront	Liés Réductions de voiture		Disposé Ile	Sorte de cale Voie
Champion Indéfini		Animal Fortuné		Lanthanide Pronom personnel
Matière translucide Parties des poulies	Article contracté Animal		Enfourne du combustible Infusion	Adjectif possessif
Unités de volume		Monta		Métal mou

A	F	F	A	B	B	Q	L	C	T	P	O	U	S
Incible						Adjectif							
U	V	M	S	P	H	T	S	R	A	S	S	I	A
Rajon	Cat	Unité	Mensure	Voie	Impéc-	tion	le	le	Cour	Doct			
A	S	E	S	P	A	T	S	E	E	R	A	S	S
Stridule	Corrosion	inglyne		Fleuve	clier		Comu	Pere	tripe	Chapite			
G	F	I	N	A	A	T	S	E	S	A	H	O	S
Edifice	Prévaloir	filament		Non	coprés	fraction	fra-train			Ech-	maison	Rélate	
A	F	F	A	B	B	Q	L	C	T	P	O	U	S
Musique	Allyque												
O	F	F	A	B	B	Q	L	C	T	P	O	U	S
Arrière	le des	Atelles											
S	A	B	A	A	T	S	E	E	R	A	S	S	I
Halogène													
Q	U	E	T	A	I	E	N	T	S	E	R	A	S
P	L	U	I	S	E	R	A	S	E	E	R	A	S
Pron	person												
E	S	S	E	R	A	S	E	E	R	A	S	S	I
A	F	F	A	B	B	Q	L	C	T	P	O	U	S
U	N	I	E	S	D	A	T	E					
S	A	E	T	E									
Adject													
possesif													

Solution N°913



Par Arthur Guérin-Turcq

Par cette comparaison, l'anthropologue des techniques François Sigaut met en exergue «l'espace d'utopie administrative qui s'exprime dans l'espace forestier» en France au XIXe siècle. Et c'est justement aux ressorts idéologiques et aux bases sociologiques de cette utopie qu'est consacré l'ouvrage de Kalaora et Poupardin, qui nous offre un essai d'anthropologie historique des agents de l'administration forestière française. Les auteurs débent l'introduction en rappelant que «les grands corps d'État ont joué historiquement un rôle important dans l'aménagement du territoire et dans les systèmes de représentations qui lui étaient liés» (p. 1). Les deux sociologues confirment ainsi l'idée de Sigaut selon laquelle «l'espace forestier [...] est un des lieux où les tendances les plus lourdes d'une société se donnent libre cours».

Kalaora et Poupardin bâtissent leur démonstration autour deux axes de recherche: l'étude du quotidien administratif et la sociologie historique du personnel forestier. Ces travaux de recherche entendent par-là contribuer aux objectifs scientifiques du Groupe d'histoire des forêts françaises (GHFF) qui documente notamment la dimension anthropologique des pratiques d'appropriation et d'exploitation de la forêt par les corps techniques de l'État.

Chaque article approche à sa manière les forestiers, autant dans leurs représentations du monde que dans leurs expériences vécues. Derrière l'impression d'un corps monolithique, les auteurs s'emploient à nous révéler les trajectoires des individus saisis dans les contradictions internes du grand projet transformateur de la forêt française. Le premier article souligne ainsi les liens entre le pouvoir politique et l'administration forestière en remontant à sa genèse: l'ouverture de l'École de Nancy en 1824 et la promulgation du Code forestier en 1827. Quant aux quatre autres articles, ils se centrent sur le quotidien des forestiers. Le deuxième article étudie par exemple les liens entre l'administration forestière et le Club alpin français, et d'autres associations qui valorisent davantage le paysage forestier que la ressource bois. Le troisième arti-

De la Restauration à la Belle Époque, de Bernard Kalaora et Denis Poupardin

Le corps forestier dans tous ses états

«Avec ses gardes au statut paramilitaire, son corps d'ingénieurs recrutés au concours et formés dans une Grande école, avec ses traditions, son idéologie et son immense méfiance pour tout ce qui n'est pas elle, l'administration des Eaux-et-Forêts aura certainement été pendant près de deux siècles ce que nous avons eu de plus semblable à l'administration chinoise d'ancien régime», écrit François Sigaut à propos des travaux socio-historiques publiés en 1988 par Kalaora et Poupardin, qui portaient sur le corps forestier français entre 1860 et 1940. Un tel commentaire donne un aperçu du présent ouvrage, un recueil de cinq articles écrits pour leur part entre 1981 et 1984, et publiés pour la première fois en 2023.

Bernard Kalaora et Denis Poupardin

Le corps forestier dans tous ses états

De la Restauration à la Belle Époque



Préface de Raphaël Larrère

L'Harmattan

cle s'appuie ensuite sur un matériau d'archives originales, constituées des carrières d'anciens élèves de l'École de Nancy, afin d'analyser les critères de promotion au sein du corps. Le quatrième chapitre étudie les nécrologies parues dans la Revue forestière française pour caractériser les vertus que les dirigeants de l'administration forestière attendent de leurs subordonnés. Enfin, le cinquième chapitre tente de dégager «les appréciations administratives portées sur les agents forestiers» (p. 171). L'objectif est de souligner les conditions de vie des forestiers, souvent difficiles, comme le prouve le changement régulier d'affectation ou l'habitat précaire des cabanes forestières. Se dessine alors le portrait d'une

administration très exigeante vis-à-vis de ses agents.

Car c'est à l'avènement d'une forêt moderne que se battent sans relâche ces «entrepreneurs de morale», au sens de Becker. Dans le deuxième chapitre, Kalaora et Poupardin nous rappellent les efforts de l'administration forestière pour diffuser le discours des bienfaits de la forêt et des méfaits du déboisement. Les ingénieurs forestiers réussissent d'ailleurs à obtenir un réel pouvoir d'influence sur l'aménagement de l'espace rural français au XIXe siècle comme le prouve l'adoption des lois de reboisement de montagne en 1860 et de restauration de terrain de montagne (RTM) en 1881. Avec le temps, les forestiers construisent une rhétorique effi-

cace, reposant en particulier sur le catastrophisme de l'érosion des sols, un phénomène pourtant peu perçu comme un problème public à l'époque. En rendant visible l'invisible, les forestiers parviennent à convaincre les gouvernants de l'Empire puis de la République d'intervenir en faveur du reboisement. Cette «emphase forestière» sur la nécessaire plantation d'arbres fait évidemment écho aux discours contemporains des institutions pour la protection de l'environnement et des entreprises du marché de l'adaptation climatique. L'intérêt du recueil est de montrer un groupe social traversé par des tensions multiples, en particulier entre la base et son élite. Pourtant, les grandes controverses forestières ressortent peu dans les archives présentées par Kalaora et Poupardin. L'administration forestière à laquelle est attachée l'École de Nancy promeut le modèle de la forêt monospécifique équienne, soit une forêt composée d'une seule essence et dans laquelle les arbres ont le même âge. Or, au XIXe siècle, des forestiers comme Adolphe Gurnaou ou Roger Ducamp, de l'École de Nîmes, militent pour le taillis sous futaie et des forêts aux essences mélangées. Cette opposition se retrouve aujourd'hui encore entre d'une part la sylviculture productiviste de la filière-bois, et d'autre part la sylviculture jardinée promue notamment par l'association ProSilva, qui rassemble les forestiers pratiquant une sylviculture à couvert continu, c'est-à-dire sans coupes rases.

Les discours officiels des forestiers du XIXe siècle expriment le sentiment de transcendance que procure le fait d'être au service de la forêt. Avec l'absolu comme raison d'être, les forestiers se font thaumaturges car ils ne «peuvent être assujettis aux besoins contingents de la société» (p. 188). La fétichisation de la forêt transforme l'espace-temps des forestiers: le long terme gouverne,

l'argent n'a pas d'importance, seule compte la conquête forestière des terres et des esprits. Les forestiers apparaissent, de façon paradoxale, à la fois conservateurs et émancipateurs, d'où l'importance de la sacralisation de la forêt, qui permet à l'administration forestière de se donner l'image d'un corps solide et sans faille. Or, comme le montrent Kalaora et Poupardin, si le corps est si prompt à exprimer son exaltation pour la forêt, il est beaucoup plus discret sur les conditions matérielles d'exercice du métier de forestier. Derrière un discours souvent idéaliste, les sociologues mettent en lumière les ambivalences d'une administration qui ferme les yeux sur les entorses des agents à son code de conduite, et qui peut se réapproprier des pratiques à l'origine contestées. Il en ressort un corps forestier qui sort «de son splendide isolement pour découvrir les vertus de la transaction et du compromis» (p. 9). La publication de l'ouvrage de Kalaora et Poupardin, plus de trente ans après l'écriture des textes, peut paraître anachronique au regard de l'évolution de l'actuel Office National des Forêts (ONF), désormais structuré selon les réformes du New Public Management ayant «entraîné une re-composition de l'identité collective du corps forestier, qui n'adhère que partiellement aux impératifs commerciaux». Après un certain silence dans le domaine, de récents travaux documentent les transformations sociologiques du métier d'ingénieur forestier qui se fait «gestionnaire» au service de la transition environnementale. La publication de cet ouvrage est donc essentielle car elle éclaire les chercheurs en sciences humaines désireux de mieux comprendre les mutations contemporaines dans l'administration forestière française.

ECO TIMES

Quotidien Algérien de l'Économie

Édité par SARL SALYA.COM, au capital social de 1.000.000,00 DA

Agrément n° : 63/20

ISSN : 2716-8476

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hakim Outoudert

Mobile : 0661.23.86.86

E-mail : d.publication@ecotimesdz.com

REDACTION

E-mail : redaction@ecotimesdz.com

DIRECTION

E-mail : administration@ecotimesdz.com

SERVICE COMMERCIAL & PUBLICITE

E-mail : sce.publicite@ecotimesdz.com

PUBLICITE

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 /

020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION

Société d'impression d'Alger (SIA)

Zone industrielle -Alia Bab Ezzouar -

Alger

DISTRIBUTION

Media distribution

Quotidien édité par la SARL
SALYA.COM

Salya.com
COMMUNICATION ÉDITION & PUBLICITÉ

Maison de la Presse Tahar
Djaout, B n° 16 - 01, Rue Bachir
Attar - Place du 1er mai - Alger

RC : 16/00-1043189 B16 / NIS : 0

001616104318909 / NIS : 0

016 1621 02067 56 / N° d'article :

16214101662 / RIB : 038 01602

0011419001 24 / Salam Bank

Agence de Bab Ezzouar - Alger

Email : salyacomdz@gmail.com

/ Site Web : www.salya-dz.com

WILAYADE AIN-DEFLA
DIRECTION DE L'EDUCATION
N.I.F : 099044019079508

AVIS ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 82 et 65 du décret présidentiel N° : 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la direction de l'éducation de la wilaya de Ain defla informe les soumissionnaires ayant soumissionnés pour le projet relatif au **EQUIPEMENT D'UN COLLEGE TYPE 7/300 R A LA COMMUNE DE HAMMAM RIGHA OUEST** objet de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09/2024 paru dans les journaux

- En langue étrangère
- En langue nationale
- Et au bulletin des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P)

Après analyse technico-financière des offres, le projet est attribué provisoirement à :

Designation du projet	Entreprise	Note Techni que	Montant en TTC	Montant en TTC Apres Correction	Délai	Observation
Lot N°01: Equipement Scolaire.	SARL L'EQUIPE FRERE MECHERI N.I.F : 000631010853062	55.75	6 803 337,10 DA	6 803 337,10 DA	03 JOURS	moins - disant parmi les offres pré qualifiées techniquement
Lot N°02: Equipement Administration	AOUIDET HEDDI N.I.F : 174480102201118	62.25	14 108 640,00 DA	14 108 640,00 DA	03 JOURS	moins - disant parmi les offres pré qualifiées techniquement
Lot N°03: Equipement Laboratoire.	REKWANOV MOBILIER N.I.F : 174380100572128	56.00	2 832 200,00 DA	2 832 200,00 DA	10 JOURS	moins - disant parmi les offres pré qualifiées techniquement
Lot N°04: Equipement Techno-Pédagogique.	Infructuosité motif : (Aucune offre dépose).					
Lot n° 05 : Equipement Demi-pension (gros et petits matériel de cuisine).	EURL FRIMEZ EQUIPEMENTS N.I.F : 001515004974814	59.50	5 991 946,31 DA	5 991 946,31 DA	03 JOURS	moins - disant parmi les offres pré qualifiées techniquement
Lot N°06: Equipement de Amphithéâtres	Infructuosité motif : (le financement des besoins ne peut être assuré).					
Lot N°07: Equipement Sportif.	EURL KARNO SPORT N.I.F : 000544010338162	56.00	969 850,00 DA	969 850,00 DA	03 JOURS	moins - disant parmi les offres pré qualifiées techniquement
Lot N°08: Equipement Anti Incendie (Destiné aux micro-entreprises).	Infructuosité motif : (Aucune offre dépose).					

- Tout soumissionnaire qui conteste ce choix opéré par le service contractant peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Ain defla , dans un délai de dix (10) jours à partir de la parution du présent avis dans la presse nationale et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public .
-Tous les soumissionnaires intéressés par les détails de l'évaluation technique et financière de leurs offres sont invités à se rapprocher des services de la direction de l'éducation de aindefla au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Eco Times du 30/07/2024

Anep N° 2416 024 415

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
DE LA WILAYA DE BATNA
NIF : 0220.0501.911.9820

Concours national d'architecture restreint avec exigence de capacités minimales en architecture N° 02 /2024

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Batna lance un concours national d'architecture restreint avec exigence de capacités minimales en architecture Relatif A:
Opération : Etude, pour la réalisation d'un institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) 300 p/120 lits à Arris.

Projet : Etude, pour la réalisation d'un institut national spécialisé de formation professionnelle 300 places de formations /120 lits à Arris.

- Les architectes agréés, soit individuellement, soit dans le cadre d'un groupement temporaire en solidarité ou en partenariat, ainsi que les bureaux d'études publiques, justifiant des capacités nécessaires mentionnées au cahier des charges. Peuvent participer et retirer le cahier des charges auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Batna, e service suivi des projets d'investissements » sis cite administrative la verdure Batna , pour une quittance de trois mille (3000,00) dinars Algériens, versée en avance au régisseur de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Batna.

- Les candidats doit remettre en 1^{ère} phase uniquement les plus des dossiers de candidatures qui contiennent les pièces ci-dessous. Pour la 2^{ème} phase sauf les candidats présélectionnés sont invités à remettre les offres (technique, prestations Et financières) .

1^{ère} phase les candidats sont invités à remettre uniquement le dossier candidature qui contient les documents suivants :

- Contenu du dossier de candidature :**
- 01- La déclaration de candidature dûment remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire;
 - 02- La déclaration de probité dûment remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire;
 - 03- La loi fondamentale ou une copie des statuts des sociétés ou groupes.
 - 04- Extrait de Rôle portant la mention non infirmé des fraudeurs apuré ou avec échéancier en Cours de validité ;
 - 05- Les mises à jour : CASNOS) (CNAS) (CACOBATPH) en cours de validité le jour d'ouverture .
 - 06- Numéro d'identification fiscale (NIF) .
 - 07- Numéro d'identification statistique (NIS) .
 - 08- Le relevé d'Identité Bancaire (RIB) .

Capacités professionnelles :

1. Une copie certifiée de l'agrément du soumissionnaire ou mise à jour en cours de validité.
2. Conclure un accord préalable s'il s'agit d'une association ou une loi fondamentale s'il s'agit d'une société civile professionnelle (SCP). Pour les bureaux d'études publiques, ils doivent justifier :
- La loi organique de l'établissement public économique des bureaux d'études ou le décret de création.
3. Un extrait du registre électronique du commerce portant le code (607009).

Capacités techniques :

- 1- **Références professionnelles :** - Prouver la mission d'étude de catégorie C ou de deux projets de catégorie B. Remarque : Les références professionnelles ne répondant pas aux conditions ci-dessus ne seront pas prises en considération.
- 2- **Moyens humains :** - L'axe des moyens humains appuyés par les diplômes + affiliation CNAS datant de moins de 03 mois .
- Un architecte ou master ayant au moins 03 ans d'expérience dans le domaine de la construction.
- Un ingénieur en génie civil ou master ayant au moins 03 ans d'expérience dans le domaine de la construction.
- (L'expérience peut être discontinuée)
- 3- **Moyens matériels :** - Justificatif de l'adresse professionnelle du siège social du bureau d'architecte.

Moyen physique fixe, imprimante de plans (jointe au registre d'inventaire du matériel, certifiée par un expert-comptable, l'huissier de justice de l'année en cours)

N.B : Le dossier de l'offre candidature ne doit comporter aucune référence ou indication au montant de l'offre. - Les pièces réglementaires doivent être en cours de validité le jour d'ouverture.

- Le dossier de candidature est placé sous enveloppe (interne) cachetée portant la mention : Concours national restreint avec exigence de capacités minimales en architecture (étude et suivi) N° : 02 / 2024, désignant le entrepreneur, processus, projet, (dossier de candidature) Selon le cahier des charges.

L'enveloppe intérieure du dossier de candidature est placée dans une autre enveloppe extérieure opaque et hermétiquement fermée portant la mention : Elle ne sera ouverte que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. L'enveloppe sera déposée à la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de Batna - La nouvelle cité administrative, quartier la verdure Batna.

- Le pli doit être déposé auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Batna : à l'Adresse suivante : Cité Administrative la Verdure Batna.

2^{ème} phase : les candidats présélectionnés sont invités à remettre les offres (technique, prestations Et financières) qui contiennent les documents suivants :

1-Offre technique contient :

- 1- Une déclaration à soumettre remplie, signée et cachetée ;
- 2- Le cahier des charges portant, la mention manuscrite « lu et accepté » Dans l'espace prévu entre parenthèses * (.....).
- 3- Un mémoire technique rempli, signé et cacheté.
- 4- Déclaration d'existence.
- 5- Procès Verbal de visite de site signé par le soumissionnaire et les autorités compétentes du maître de l'ouvrage suivant CC.

2-Offre prestations

Dessins : Tous ces documents doivent revêtir un caractère anonyme, tout signe distinctif entraînera la disqualification systématique du candidat.

Documents écrits : Outre les documents formels mentionnés ci-dessus, le contractant devra soumettre des documents écrits (langue nationale ou française) mentionnés au cahier des charges.

Pli anonyme : contient toutes les informations relatives au candidat (nom et prénom, nom de l'entreprise ou du bureau d'études, numéro de téléphone, fax, e-mail et adresse de la personne physique ou morale, ainsi que le code secret du bureau d'études, composé de 06 chiffres).

3- Offre financière : Elle devra comprendre les documents suivants :
1- la lettre de soumission remplie, signée et cachetée
2- Le détail de l'opération et Estimation du coût de réalisation

N.B : Le dossier de l'offre technique ne doit comporter aucune référence ou indication au montant de l'offre. -Déroutement de concours.

La Première Phase : Le dépôt des offres candidatures est fixé le 15^{ème} jour à partir de la première publication du Concours National d'architecture Restreint dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. A partir de 8h30 jusqu'à 10h30 au siège de la DFEIP de la wilaya de Batna sis : cité administrative Ex la verdure Batna.

- L'ouverture des plis des dossiers se fera le jour même corrépondant à la date de dépôt des offres, en séance publique à 11h00 onze heures du matin au siège de la DFEIP nouvelle cité administrative la verdure Batna et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, cette annonce vaut invitation aux candidats à y assister.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La Deuxième Phase : Seuls les candidats présélectionnés, sont invités à remettre les plis des offres de prestations, technique et financières, accompagnées de l'ensemble des documents demandés dans un délai de 30 jours à compter de la date de la convocation du maître d'ouvrage A partir de 8h30 jusqu'à 10h30 au siège de la DFEIP de la wilaya de Batna sis : cité administrative Ex la verdure Batna

Première étape : Le classement technique des offres, l'exclusion des offres n'obtenant pas la note minimale nécessaire stipulée dans le cahier des charges.

Deuxième étape : étude des offres prestations par la commission d'arbitrage.

Troisième étape : étude des offres financières des entrepreneurs pré-qualifiés conformément au décret exécutif n°16/224 du 22 août 2016 relatif à la détermination des modalités de paiement des honoraires des consultations techniques dans le domaine de la construction Le comité d'ouverture et d'évaluation des offres, selon le cahier des charges, sélectionne la meilleure offre en termes d'avantages économiques, qui obtient le meilleur point, qui est représenté par la somme des points (la note de l'offre technique + la note de l'offre prestations + la note de l'offre financière) (N.O.T. + N.O.P + N.O.F).

Observations : Les candidats doivent respecter les mesures d'enveloppe selon chaque étape afin.

- Toute offre reçue après la date indiquée ou non conforme (dans la forme) au règlement ne sera pas prise en considération.

- La durée de validité des offres a été fixée à : 90 jours plus le délai de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

Eco Times du 30/07/2024

Anep N° 2425 006 276

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE BEJAIA
NIF/ 001006018693331

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE
D'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 005/DMO/2024

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I.) de BEJAIA, avise l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°005/DMO/2024 , Paru dans les quotidiens nationaux « الوفاق » en langue arabe en date du 03/06/2024 et « Eco Times » en langue étrangère en date du 02/06/2024, portant réalisation des voirie et réseau divers (VRD) de site citées ci-dessous :

Qu'a l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le résultat est les suivant :

Sites	Attributaire provisoire	Note Obtenue	Montant de l'offre financière après correction en DA/TTC	Délais (mois)	Caté gorie	Observation
300 logements LPL à SIDI AICH	ETB/TCE BARKA KHALED NIF : 166064400362172	46.83/80	37 732 946.71	06	IV	Offre moins disante

Les soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher aux services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Bejaia, dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans des quotidiens nationaux, pour prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

La commission des marchés public de l'OPGI est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux. Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 les 16.09.2015 portant réglementations des marchés publics et délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Eco Times du 30/07/2024

Anep N° 2416 024 455

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BENI ABBES,
DAIRA D'ELOUATA
COMMUNE DE BENI-KHLEF
NIF N°: 098408089041615

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
D'APPEL D'OFFRE NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES N° 02/2024

Conformément aux dispositions de l'article n° 65 du décret présidentiel

n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service

public, le Président de l'Assemblée populaire communale de Beni-Ikhlef informe l'ensemble des soumissionnaire ayant participé à appel d'offre nationale Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales

N° 02/2024, relatif à :

انجاز قاعة العلاج بقرزم

Paru dans les journaux suivantes : « الأيام الجديدة » du : 26/06/2024 et < Eco Times > du 26/06/2024, qu'a

l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Projet	Entreprise	Montant	Délai de réalisation	Critères de choix
انجاز قاعة العلاج بقرزم	Entreprise travaux Bâtiment - MERIHIL ABDELFAH - " BECHAR" NIF: 17908010120119100000	23.193.621,22 DA en TTC.	06 mois	Le moins Offre Financier qualifier techniquement .

Le soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de dix(10) dix jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux publié l'avis d'appel d'offres, conformément à l'article 155 du décret présidentiel suscit.

Eco Times du 30/07/2024

Anep N° 2416 024 627



Salya.com
COMMUNICATION EDITION & PUBLICITÉ



WWW.SALYA-DZ.COM

**AVEC NOUS
VOUS ÊTES
LES
MEILLEURS**

*Notre art
Votre chef-d'œuvre*

**NOTRE MÉTIER : FAIRE DE
VOTRE PARTICIPATION AUX
FOIRES & EXPOSITIONS, UNE
GRANDE RÉUSSITE**

Nous nous occupons de :

- La Fabrication de stand pour foires et expositions ;
- L'Aménagement de stands sur mesure, location de mobilier, montage et installation ;
- La Réalisation de vos différents supports de communication (print, virtuels, audio-visuel) ;
- Relations presse et publicité ;

**POUR NOUS CONTACTER ET DEMANDER UN DEVIS
APPELEZ SIMPLEMENT LE 0661.23.86.86**

EMAIL: SALYACODZ@GMAIL.COM